

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur Google play

TRANSPORT	09	NON DEFINIS	03	INFRASTRUCTURE	09
ECONOMIE	05	SANTE PUBLIQUE	03	RURAL	05
ADMINISTRATION	07	ENERGIE	04	BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS	06

CONTACTS AGENCE
B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26
Mail:infos@armp.cm, Web:www.armp.cm

CONTACTS PRIDESOFT
Tel : 222 20 49 17
Web : pridesoft.armp.cm
Mail : pridesoft@armp.cm

N° 2073

12 Juin 2020

12 June 2020

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ETS SARL SA

Type Entreprise(*) : TPE PE PME PMI GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO AOIR AONO AONR BC DC DP AMI/ASMI GG

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : Express Union (N° 91190008943026) CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) BICEC (N° 97568660005/16)

Banque Atlantique (N° 9510173000510) SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : Oui Non | Copie Carte Contribuable : Oui Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : Oui Non | Copie Registre de Commerce : Oui Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.
(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	008/AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2020 DU 1ER/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES SIX (06) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	22-06-2020

2	Reference	005/AONO/C/SG/CIPM/ATOK/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000005 /AONO/C/SG/CIPM/ ATOK/2020 DU 08 JUIN 2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH), DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	03-07-2020

3	Reference	013/AONO/C-NG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-NG/CIPM/2020 DU 04 JUIN 2020 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE :LAÏNDE MASSA (INTER RNN°1) - MAYO BANGAÏ AVEC UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE MAYO LAÏNDE MASSA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE LA BENOUE, RÉGION DU NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	26-06-2020

4	Reference	14/AONO//C-NGONG/CIPM/SG/ST/2020 Lire
	Titre/objet	DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-NGONG/CIPM/SG/ST/2020 DU 04 JUIN 2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE NGONG DANS LA COMMUNE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	26-06-2020

5	Reference	10/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 05 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MERI (PHASE 1)
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	26-06-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

6	Reference	005bis/AONO/C.ANG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005 BIS/AONO/C.ANG/CIPM/2020 DU 02/06/2020 POUR LA POURSUITE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'ANKOM, DANS LACOMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-06-2020

7	Reference	006bis/AONO/C.ANG/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°006BIS/AONO/C.ANG./CIPM/2020 DU O/L /06/2020 POUR LA CONSTRUCTION DES DALOTS DANS CERTAINES RIVIERES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS.DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (02) DEUX LOTS.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	24-06-2020

8	Reference	007bis/AONO/C.ANG.CIPM-ANG/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007 BIS/AONO/C-ANG./CIPM-ANG/2020 DU 02/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NKONO DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	25-06-2020

9	Reference	03938/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020 du 09/06/20 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003938/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020 DU 09/06/ 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS.FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. EXERCICE 2020. IMPUTATION BUDGÉTAIRE FS 461 390000 22200
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	02-07-2020

10	Reference	N°0014/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020, EN VUE DE LA SECURISATION DE LA PLATEFORME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	06-07-2020

11	Reference	00003940/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 09/06/2020 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003940/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 09/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 À L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A YABASSI FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	01-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

12

Reference [003/ONIT/NC/NCITB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION NO 003/ONIT/NC/NCITB/2020 OF 05/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT G.S KIKFUINI II, IN NJINIKOM SUBDIVISION, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 30-06-2020

13

Reference [3941/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020_DU_09/06/20](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003941/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020, DU 09/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES DE FONCTION DANS LES FACULTES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA EN HUIT (08) LOTS DISTINCTS.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 02-07-2020

14

Reference [N°0000020/AONO/MINEE/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000020/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DU SUD OUEST ET DU LITTORAL « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) DU MINEE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 07-07-2020

15

Reference [N°0000018/AONO/MINEE/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000018/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU À NKOZOA « LIEU DT JOLI SOIR », ARRONDISSEMENT DE SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE (CAS) DU MINEE, EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-07-2020

16

Reference [007/ONIT/NC/NCTB/PIB/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EWIERGENCY PROCEDURE N° 007/ONIT/NC/NCTB/PIB/2020 OF 05/06/2020 REHABILITATION OF 5.4KM ROAD ALONG THE BAINGEH-KINDO-JINGWAH FARM TO MARKET ROAD IN NJINIKOM SUBDIVISION (DECENTRALISED CREDITS - MINDDEVEL -PROGRAM 2020) NJINIKOM SUB DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING; MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 30-06-2020

17

Reference [N°0000019/AONO/MINEE/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000019/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE DE L'OUEST ET DU NORD OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture 03-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

18	<p>Reference N° 004/AONO/ARMP/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE DU SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIÈGE ET DANS LES 10 CENTRES RÉGIONAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP) FINANCEMENT : BUDGET ARMP – EXERCICE 2020</p> <p>Nature de prestation Autres Infrastructures</p> <p>Date de cloture 01-07-2020</p>
-----------	---

19	<p>Reference 01/AOIR/ADC/CSPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet RÉFÉRENCE : PROJET DE CONCEPTION, INGÉNIERIE ET RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA FINANCEMENT : ADC.SA – AFD.AOI N° : 01/AOIR/ADC/CSPM/2020 DU 10/06/2020</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 18-08-2020</p>
-----------	--

20	<p>Reference 002/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA CARTOGRAPHIE D'OCCUPATION DES SOLS DU DÉPARTEMENT DE L'OcéAN (PHASE 1), EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2020</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 08-07-2020</p>
-----------	--

21	<p>Reference 18/AONO/CHC/HILTON/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18 /AONO/CHC/HILTON/2020 DU 12 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDE CHC EXERCICE 2020, IMPUTATION P2020/08</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 30-06-2020</p>
-----------	---

22	<p>Reference 07/AONO/CBK/CIPM/2020 Lire</p> <p>Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BUDGET DU MINSANTE (BIP) EXERCICE 2015</p> <p>Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs</p> <p>Date de cloture 07-07-2020</p>
-----------	--

23	<p>Reference 0003939/AONO/UD/CIPM/2020 du 09/06/2020 Lire</p> <p>Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003939/AONO/UD/CIPM/2020 DU 09/06/2020, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC ADMINISTRATIF À L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES (ISH) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA À YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2020 ET SUIVANT.</p> <p>Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles</p> <p>Date de cloture 01-07-2020</p>
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference [008/AONO/CBK/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-07-2020

25

Reference [09/AONO/CBK/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 07-07-2020

26

Reference [03 /ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03 /ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR /2020 OF 04/06 FOR THE CONSTRUCTION OF 10 (TEN) MARKET STALLS IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-06-2020

27

Reference [04/ONIT/ BICITB /BIC /BISD/MEZAM/NWR /2020](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/ BICITB /BIC /BISD/MEZAM/NWR /2020 OF 31/06/2020 FOR THE REHABILITATION OF THE BAMENDA I COUNCIL MARKET OF 40 SINGLE SHEDS IN BAMENDA I MUNICIPALITY OF MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION FINANCING: MINDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-06-2020

28

Reference [05/ONIT/ BICITB /B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/ BICITB /B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2020 OF 04/06/2020 THEOPENINGOF 1.2 KM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF HYDRAULIC STRUCTURES ALONG THE COUNCIL ROAD NKINEH-NTENEFOR IIN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISIO OF THE NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE) FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 25-06-2020

29

Reference [020/AONO/CNIC-CEP-YPL/MR/2020 DU 10/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AON/CNIC-CEP-YPL/MR/2020 DU 10/06/2020 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE ET LE SERVICE APRES-VENTE D'UN PICK UP DOUBLE CABINE ET D'UN VEHICULE STATION WAGON A LA CELLULE D'EXECUTION DU PROJET YARD PETROLIER DE LIMBE(YARD PETROLIER DE LIMBE)PRÊT N°: N° 2000130000093

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 13-07-2020

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference [006/DC/C.LOMIE/SG/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet 006/DC/C.LOMIE/SG/CIPM/2020 DU 22/05/2020 POUR L'ÉQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOMIE DANS LA COMMUNE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU L'AUT-N'ONG, REGION DE L'EST.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 23-06-2020

31

Reference [N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet ADDITIF A L'ASMI N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSE D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

32

Reference [N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE DE PRESSE N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 MAI 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS :N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, ÉDITION 2020 ; N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES ET LES MOTIVATIONS DES VISITEURS NON-RÉSIDENTS DANS LA RÉGION DU LITTORAL.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

33

Reference [N°013/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°013/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 11 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2020

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

34

Reference [N°17/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°_17_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

35

Reference [N°_19_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°_19_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

36	Reference	002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU – MARCHÉ EKANANG 1.1 KM, CHEFFERIE MBOUROUKOU – CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM ; ENTREE ECOLE EKANANG – PLANTATION NOUVELLE 0.6 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2020 (MINTP)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

37	Reference	N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 08/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS
	Nature de prestation	N/A
	Date de clôture	N/A

38	Reference	003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2020 (MINTP)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

39	Reference	N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 13/02/2020
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de clôture	N/A

40	Reference	005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHÉ EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP 2020 (MINADER)
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de clôture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

41	Reference N°024/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°024/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

42	Reference N°025/C/FEICOM/DG Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°025/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20 LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MINTOM Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

43	Reference N°008/C/AM/CAY2/SMP/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°008/C/AM/CAY2/SMP/2020 DU 11 JUIN 2020PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GENERATEUR ELECTRIQUE A LA MAIRIE DE YAOUNDE II. Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

44	Reference 004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONGFINANCEMENT : BIP 2020 (MINSANTE) Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	--

45	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

46	Reference COMMUNIQUE Lire Titre/objet COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE RELATIVE A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

47	Reference 010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2020 DU 11/06/2020 Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2020 DU 11/06/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ N°18/M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001 /DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRCIMINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DÉPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, RÉGION DU LITTORAL. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	--

48	Reference N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 Lire Titre/objet ADDITIF A L'ASMI N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSÉ D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPÉCIALISTE EN SANTÉ PUBLIQUE Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

49	Reference N°17/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°_17_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

50	Reference N° 19 /C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°_19_/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRACTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1. Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

51	Reference N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC Lire Titre/objet COMMUNIQUE N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 08/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	---

52	Reference N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire Titre/objet COMMUNIQUE N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 13/02/2020 Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

53

Reference [N°024/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°024/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

54

Reference [N°025/C/FEICOM/DG](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE N°025/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20 LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MINTOM

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

55

Reference [057/D/MEADEN/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°057/D/MEADEN/2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF AUDAO N°02/AONO/MEADEN/CIPM/2020 DU 24 AVRIL 2020 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE CONFLUENCE DE LA RETENUE DE LAGDO SUR LE MAYO SINA POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

Nature de prestation Travaux

Date de cloture N/A

56

Reference [N°0490- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°0490- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU SALON D'ACCUEIL DE L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

57

Reference [003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

58

Reference [N° 016/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR](#) [Lire](#)

Titre/objet DÉCISION N° 016/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JB/NR PORTANT ATRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

59	Reference 002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire Titre/objet DECISION N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU – MARCHÉ EKANANG 1.1 KM, CHEFFERIE MBOUROUKOU – CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM ; ENTREE ECOLE EKANANG – PLANTATION NOUVELLE 0.6 KM DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	---

60	Reference 005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 Lire Titre/objet DECISION N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHÉ EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENTDE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières Date de cloture N/A
-----------	--

61	Reference N°051/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP Lire Titre/objet DECISION N°051/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 11 JUIN 2020PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

62	Reference N°0233/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC Lire Titre/objet DÉCISION N°0233/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC DU 08/06/2020PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS. Nature de prestation N/A Date de cloture N/A
-----------	---

63	Reference N°024 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°024 /D/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020POUR LAFOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM Nature de prestation Approvisionnements Généraux Date de cloture N/A
-----------	---

64	Reference N°025 /D/FEICOM/DG Lire Titre/objet DECISION N°025 /D/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20 LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE MINTOM Nature de prestation Autres Infrastructures Date de cloture N/A
-----------	--

RESUME DES CONSULTATIONS

65

Reference [004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

66

Reference [N°00015/DM/CAY2/SG/SMP/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N°00015/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 11 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 15 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GÉNÉRATEUR ELECTRIQUE À LA MAIRIE DE YAOUNDÉ II.

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

67

Reference [N/A](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° _____/VY/CIPM/2020 DU _____ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

68

Reference [N° 280/VY/CIPM/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 280/VY/CIPM/2020 DU 08 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA MAITRISE D'OEUVRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

69

Reference [N° 0506 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N° 0506 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1 PORTANT ANNULATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/CR/ADC/DG/DG.M/2020 DU 13 AVRIL 2020 POUR LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

70

Reference [031/D/MEAO/DG/bhc/2020](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°031/D/MEAO/DG/BHC/2020 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL N°001/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2020, POUR LA CARTOGRAPHIE D'OCCUPATION DES SOLS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'Océan (PHASE1).

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

71	Reference	006/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°006/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 ELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TRENTE (30) BOUTIQUES AU MARCHÉ DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

72	Reference	N° 018/D /HILTON/ CHC /CIPM/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 018/D /HILTON/ CHC /CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

73	Reference	010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ N°18 /M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001 /DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

74	Reference	N°15/2020/DM/SG/C.END Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°15/2020/DM/SG/C.END PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/LC/CIMP/2018 DU 29 JUIN 2018, PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/C-EN/CIPM/2018 DU 03 MAI 2018, POUR L'ÉLABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME (PSU) DE LA VILLE D'ENDOM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

75	Reference	DECISION N°010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 Lire
	Titre/objet	DECISION N°010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ N°18 /M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001/DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

76	Reference	ADDITIF N°001 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2020 DU 19 / 05 /2020. POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES JEUNES (CMPJ), DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINJEC.ADDITIF N°001
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

77	Reference	05/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AG/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°05/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AG/2020 DU 22 MAI 2020. POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS A L'EP ANNEXE KAELE GROUPE 1 (ECOLE INCLUSIVE) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

78	Reference	ADDITIF N° 03 /CHC/HILTON/DG/2020 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 03 /CHC/HILTON/DG/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/CHC/HILTON/CIPM/2020DU_03/06/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE L'ELABORATION DU PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

COMMUNE DE NGUELEBOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2020 DU 1ER/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES SIX (06) PUIITS EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGUELEBOK, Maître D'ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des six (06) puits équipés de Pompes à Motricité Humaine dans certaines localités de la Commune NGUELEBOK, Département de la Kadey, Région de l'EST.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- > Prospection géophysique ;
- > Installation de chantier ;
- > Foration;
- > Equipement, développement, pompage ;
- > Aménagement puisard ;
- > Analyse de Peau;
- > Installation de la pompe.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de :
Trente-quatre millions (34 000 000) FCFA TTC;

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur le Budget d'investissement Public, exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de NGUELEBOK, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des services de la Mairie de NGUELEBOK, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public (Recette Municipale de NGUELEBOK), d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les services de la Mairie de NGUELEBOK, Tél : au plus tard le 22/06/2020 à 10 heures précises soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008 /AONO/RE/DK/C-NGBOK/SG/CIPM/2020 DU 1er/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA REALISATION DES SIX (06) Puits EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE NGUELEBOK, DEPARTEMENT DE LA KADEY, REGION DE L'EST.

LOCALITES: NGUELEBOK CENTRE; NGUELEBOK NGBENGUELENG; NYAMSAIVIBO; DENGORO; Koba NAZARETH; DEM 1.

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2020.

A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à six (06) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de six cent quatre-vingt mille (680 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème)

jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. **Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire de la lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.**

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière de l'offre administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) Jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics placée auprès de la Commune de NGUELEBOK, dans la salle des actes de l'hôtel de ville de NGUELEBOK, le **22/06/2020 à 11 heures** précises.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

13.1.1. Critères éliminatoires

13.1.1.1. Pièces administratives:

- a) Absence de la caution de soumission ;
- b) Fausse déclaration ;
- c) Pièce falsifiée ou non authentique
- d) Non-conformité ou absence d'une pièce (48) après l'ouverture des offres.

13.1.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;
- c) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » conforme aux prescriptions du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- d) Entreprise ayant abandonné un marché au cours de trois (03) dernières années et / ou figurant sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre en charge des Marchés Publics ;
- e) Non obtention de vingt (20) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

13.1.1.3. Offre financière :

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Pièce incomplète ou non conforme au modèle ou aux spécifications technique du DAO ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié.

13.1.2. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Personnel d'encadrement (12 critères) ;
- b) Moyens matériels (09 critères) ;
- c) Références (02 critères) ;
- d) L'Attestation de non redevance en cours de validité (01 critère) ;
- e) Attestation de solvabilité financière de Dix millions (10 000 000) FCFA (01 critère).

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables la Mairie de NGUELEBOK

NGUELEBOK le 1 Juin 2020

Le MAIRE

LOUMBOUA Emmanuel

COMMUNE D'ATOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000005 /AONO/C/SG/CIPM/ ATOK/2020 DU 08 JUIN 2020 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR LA RÉALISATION DE CINQ (05) FORAGES POSITIFS ÉQUIPÉS DE POMPES À MOTRICITÉ HUMAINE (PMH), DANS CERTAINES LOCALITÉS DANS LA COMMUNE D'ATOK, DÉPARTEMENT DU HAUT-NYONG.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
32 423 036 412 052 246

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune D'Atok, lance pour le compte de la Commune D'Atok, un Appel d'Offres National Ouvert, pour la réalisation en procédure d'urgence de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine, dans certaines localités de la Commune D'Atok, Département du Haut-Nyong situé dans la Région de l'Est.

Les prestations à exécuter sont réparties dans cinq (05) localités et indiquées à l'article 1.1 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) joint au Dossier d'Appel d'Offres.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment, la réalisation des forages, la fourniture et la pose des pompes à motricité humaine, la formation d'artisans réparateurs et des comités de gestion des points d'eau tel que détaillé dans les devis quantitatifs et estimatifs.

3. Cout Prévisionnel

LOT1: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) é l'Ecole Publioue de MAKOGOU 8 500 000CFA TTC

LOT2: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) NGOEMETAG II 8 500 000 CFA TTC

LOT3: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à ATOK CFSO 8 500 000CFA TTC

LOT4: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à BIDKCUE 8 500 000 CFA TTC

LOT5: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à NDANKUIMB 8 500 000 CFA TTC

4. Allotissement

LOT1: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) é l'Ecole Publioue de MAKOGOU

LOT2: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) NGOEMETAG II

LOT3: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à ATOK

LOT4: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à BIDKCUE

LOT5: Construction d'un forage équipé d'une pompe à motricité Humaine (PMH) à NDANKUIMB

5. Participation et origine

La participation au présent Appei d'Offres est ouverte à égalité de condition à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des travaux de forages et bâtiments sur l'étendue du territoire national.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics (BIP) - MINEE Exercice 2020,

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764, sur présentation d'une quittance attestant le versement 0 LA Recette Municipale de la Commune d'Atok, d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) FCFA**, représentant les frais d'achat du dossier et destinée équitablement au profit des Communes dont les lots sont sollicités. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services du Secrétariat Général de la Commune d'Atok Tél : 696 783 764 sise à Atok au plus tard le **03 juil 2020 à 10 heures** précises, soit par poste en colis recommandé avec accusé de réception soit déposé contre récépissé et devra porter la mention:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000005 /AONO/C/SG/CIPM/ ATOK/2020 Du 08 JUIN 2020
En procédure d'urgence Pour la réalisation de cinq (05) forages positifs équipés de pompes à motricité humaine (PMH), dans certaines localités dans la Commune D'Atok, Département du Haut-Nyong.

Financement : BIP MINEE Exercice 2020
Lignes : _____
(A N'OUVRIR QU'EN SEANC E DE DEPOUILLEMENT)».

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de Cinq (05) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours et d'un montant de 1% du coût prévisionnel du lot solliciter soit quatre vingt cinq mille (85 000) FCFA TTC établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans le DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le DAO et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (90) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Atok, dans la salle des Actes de la Mairie d'Atok, le **03 JUIL 2020 à 11heures** précises. Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Pièces administratives:

- Absence de la Caution de soumission ;
- Pièce falsifiée ou non conforme après le délai de 48H réglementaire.

2. Offre technique:

- Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- Fausse déclaration ;
- Pièce falsifiée ou non conforme ;
- Non existence dans l'offre technique des indications sur les rubriques ci-après, portant effectivement sur le projet à réaliser :

3. Offre financière:

- Offre financière incomplète ou pièces non conformes ;
- Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence dans l'offre financière d'un Sous-Détail d'un prix unitaire quantifié.

12. LES PRINCIPAUX CRITERES DE QUALIFICATION

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- Chiffres d'affaire (02 critères) ;
- Personnel d'encadrement (18 critères) ;
- Moyens matériels (04 critères) ;
- Expérience de l'Entreprise (03 critères) ;
- Méthodologie d'exécution des travaux (03 critères) ;
- Attestation de visite de site (01 critère) ;
- Présentation générale de l'offre (01 critères) ;

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant obtenu une note technique au moins égale à 70 % soit « (20) critères 28 » seront retenues pour la suite de la procédure.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre commande au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat Général (696 783 764) ou au Service Technique (691 798 452) de la Commune d'Atok,

ATOK le 8 Juin 2020

Le MAIRE

BAL. Jean Yves

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013/AONO/C-NG/CIPM/2020 DU 04 JUIN 2020
LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA
ROUTE COMMUNALE :LAÏNDE MASSA (INTER RNN°1) - MAYO BANGAI AVEC UN OUVRAGE DE
FRANCHISSEMENT SUR LE MAYO LAÏNDE MASSA DANS LA COMMUNE DE NGONG, DÉPARTEMENT DE
LA BENOUE, RÉGION DU NORD**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement du Ministère des Travaux Publics, le Maire de la Commune de Ngong, autorité contractante, lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation de la route communale ; LAÏNDE MASSA (Inter R NN1) - MAYO BANGAI avec un ouvrage de franchissement sur le MAYO LAÏNDE MASSA dans La Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent à la réhabilitation de la route communale et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment : - Les travaux préparatoires ; Les terrassements -travaux de chaussée ; - Assainissement- ouvrage ; - La signalisation

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Vingt Sept millions Sept Cent Mille (27700 000) francs CFA TTC.

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Public, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement public du Ministère des Travaux Publics

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Cinq mille francs (35 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Ngong au plus tard le 26 Juin 2020 à 10 heures, et devra porter la mention: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°013 /AONO/C-NG/CIPM/2020 DU 04 JUIN 2020 LANCÉ EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE : LAÏNDE MASSA (INTER RNN°1) - MAYO BANGAÏ AVEC UN OUVRAGE DE FRANCHISSEMENT SUR LE MAYO LAÏNDE MASSA DANS LA COMMUNE DE NGONG. DÉPARTEMENT DE LA BENOUE. RÉGION DU NORD

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du PAO, d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq cent cinquante-quatre mille (554000) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 26 Juin 2020 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

13.1. Principaux critères éliminatoires

13.1.1. Pièces administratives

- Dossier incomplet (absence d'une pièce) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Non-conformité après 48 heures d'une pièce du dossier administratif.

13.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur attestant qu'il n'a pas abandonné de chantier ces trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%).

13.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Sous-détail des prix unitaires incohérent.

13.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre ;
- Expérience du personnel de l'entreprise ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux ;
- Situation financière supérieur ou égale au tiers du coût prévisionnel. Références de l'entreprise et Chiffre d'affaire annuel et le Bilan certifié de l'Exercice précédente de l'Entreprise.

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Commune de Ngong ou aux numéros de téléphones 695221218 / 69619 83 87.

NGONG le 5 Juin 2020

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AONO/C-NGONG/CIPM/SG/ST/2020 DU 04 JUIN 2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE NGONG DANS LA COMMUNE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2020, le Maire de la Commune Ngong lance en procédure d'urgence un appel d'offres national ouvert pour les travaux de construction du poste agricole de Ngong dans la Commune de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Travaux préparatoires
Terrassements
Fondations
Maçonnerie-Élévations
Couverture et charpente
Menuiseries métalliques
Électricité
Peinture
VRD.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de Vingt Million (20 000 000) Francs CFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lots.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) MINADER de l'exercice 2020.

Autorisation de dépense ; Imputation Budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune Ngong dès Publication de l'avis d'Appel d'Offre. I

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune Ngong, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Trente Mille (30 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Ngong

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra par venir à la Commune de Ngong, au plus tard le 26 Juin 2020 à 10 heures, heure locale. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : dossier D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/ AONO//C-NGONG/CIPM/SG/ST/2020 DU04JUN 2020 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU POSTE AGRICOLE DE NGONG DANS LA COMMUNE NGONG DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA et établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier ,agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de Quatre Cent Mille (400 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité admimstrative compétente, conformément aux stipuladons du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou un organisme financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 26/06/ 2020 à 11 heures à la Commune de Ngong. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une connaissance parfaite du dossier

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape . Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape ; Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires:

14.1.1. Pièces administratives

- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

14.1.2 Offre technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%)

Attestation et rapport de visite de site, contresigné du soumissionnaire et le directeur d'école ; Déclaration sur l'honneur de non abandon des travaux au cours des années 2017, 2018 et 2019

14.1.3 Offre financière

Offre incomplète ou non conforme

Non-conformité du modèle de soumission

Absence d'un prix unitaire quantifié

Absence d'un sous-détail des prix unitaires

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères

essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères;
- Proposition technique et planning d'exécution des travaux sur 12 critères;
- Situation financière supérieure ou égale au tiers du coût prévisionnel (7000 000 CFA), références de l'entreprise. Chiffre d'affaire annuel de l'Entreprise et Bilan certifié de l'année précédente sur 6 critères; Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disant après correction éventuelle

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Ngong Tél 694 48 28 06

NGONG le 5 Juin 2020

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

COMMUNE DE MÉRI

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 05 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MERI (PHASE 1)

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM) , N/D
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MERI, Autorité Contractante, lance pour le compte du Gouvernement de la République du Cameroun, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) pour la réalisation des opérations sus-indiquées dont le Maître d'Ouvrage est le Maire de la Commune de Méri.

2. Consistance des prestations

La consistance des travaux comprend :

REALISATION DE DEUX (02) FORAGES : Les prestations comprennent le nettoyage, le développement des forages a l'air lift et les essais de débit ; l'analyse physicochimique et bactériologique des eaux auprès de Centre Pasteur du Cameroun ; la construction des abris de pompage et de protection des installations des forages.

INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET FOURNITURES DIVERSES : Les prestations portent sur la fourniture d'un groupe électrogène 17,5 Kva modèle SDMO avec automatisme/inverseur et la Fourniture d'un parafoudre.

RACCORDEMENT DES FORAGES AU CHÂTEAU : Les travaux concernent l'ouverture et la fermeture des tranchées, la fourniture d'un ballon d'air (réservoir anti bélier) avec manomètre et pressostat, la fourniture des accessoires de raccordement la construction des regards et gaines techniques et l'installation de plaques métalliques de repérage.

CONSTRUCTION DU CHÂTEAU D'EAU : Les travaux concernent l'application de la peinture alimentaire sur les parois intérieures du réservoir et la construction d'un abri d'automatisme.

DOSSIER DE RECOLLEMENT : Il s'agit de l'élaboration d'un dossier technique du réseau et de tous les ouvrages réalisés.

3. Cout Prévisionnel

56 503 670 (cinquante six millions cinq cent trois mille six cent soixante dix) F CFA

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de travaux publics de droit camerounais possédant une bonne expérience dans la réalisation des travaux de génie civil et de génie rural et justifiant des capacités techniques et financières pour la bonne réalisation des travaux qui en constituent l'objet.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le FEICOM/Commune de Méri, exercice 2008 et subséquents

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Commune de Méri dès publication du présent avis

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au secrétariat général de la Commune de Méri, tél : 699 80 44 37. dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non rimboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** payable à la recette municipale, représentant les frais d'acquisition du dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'appel d'offres. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète ; boîte postale, téléphone, fax, e-mail.

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont l'original et **six (06)** copies marqués comme telles, devront être déposées au secrétariat particulier du Maire de la Commune de Méri contre récépissé, au plus tard le **26 juin 2020 à 10 heures** précises, heure locale et devront porter la mention :
« AVIS D'APPEL D'OFFRES N°10/AONO/C-MERI/CIPM/AI/2020 DU 05 JUIN 2020 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN RESEAU D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DANS LA COMMUNE DE MERI (PHASE 1).

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

La durée maximale d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**, à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans **la pièce 12 du DAO, d'un montant de Un million cent trente mille (1 130 000) F CFA**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou organisme financier agréée par le Ministère chargé des Finances et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres aura lieu le **26 juin 2020 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) dans sa salle de délibération de la Commune de Méri. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires sont :

- i) dossier administratif incomplet ou non conforme (**Sous réserve des dispositions du point 1.1 de la Circulaire N°002/CAB/PM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des marchés publics**) ;
- ii) fausses déclarations ou pièces falsifiées (**la CRPM et l'Autorité Contractante se réservent le droit de procéder à l'authentification de tout document présentant un caractère douteux**) ;
- iii) absence dans l'offre technique d'une rubrique «méthodologie d'exécution, organisation et planning des prestations» ;
- iv) non satisfaction d'au moins 70 % des critères essentiels ;
- v) omission d'un prix quantifié dans l'offre financière ;
- vi) offre financière incomplète

13. Les principaux critères de qualification (critères essentiels)

Les critères essentiels seront évalués de manière binaire (satisfaction ou non) ; ainsi, plusieurs sous critères tirés des rubriques ci-dessous du dossier de soumission seront retenus pour l'évaluation de l'offre technique :

- i) l'expérience du personnel d'encadrement ;
- ii) les références de l'entreprise ;
- iii) la disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;
- iv) Délai d'exécution ;
- v) l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières ;

Le non-respect de 70% des critères ci-dessus entraînera l'élimination de l'offre.

15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le Marché au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités financières, techniques et administratives requises résultant des critères dits essentiels ou ceux éliminatoires. Toutefois, l'Autorité Contractante se réserve le droit de ne pas attribuer le marché aux entreprises se trouvant dans les cas de figure ci-après :

i. Les entreprises attributaires des Marchés de travaux dans le cadre de l'exercice 2016 et 2017 dont le niveau d'exécution est disproportionnel au-delà de 25% du taux de consommation des délais à la date d'ouverture des offres.

ii. Les entreprises attributaires de plusieurs marchés de travaux dans la Région de l'Extrême-Nord dans le cadre de l'exercice 2016 et 2017, qui n'ont pas à la date d'ouverture des offres, livré au moins 80 % des marchés de leurs portefeuilles.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du secrétariat général de la Commune de Méri. tél : 699 80 44 37 soit à la Mairie de Méri.

MAROUA le 5 Juin 2020

Le MAIRE

EL HADJ HAMAWA WASSILI

COMMUNE D'ANGOSSAS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005
BIS/AONO/C.ANG/CIPM/2020 DU 02/06/2020 POUR LA POURSUITE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'ANKOM, DANS LA COMMUNE D'ANGOSSAS,
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 27 35101641225 2220 821

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ANGOSSAS, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la poursuite de l'exécution des travaux de construction de la case communautaire d'Ankom dans la commune d'Angossas, département du haut Nyong, Région de l'est, repartis en (02) deux lots.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Les travaux préparatoires-études ;
- Les maçonneries-élévations-enduits ;
- La charpente - la couverture et le plafond ;
- Les menuiseries bois, métalliques et vitrerie;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

10 000 000 FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Angossas.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Angossas (Service des Marchés), au plus tard le **25/06/2020 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005
BIS/AONO/C.ANG/CIPM/2020 DU 02/06/2020 POUR LA POURSUITE DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE D'ANKOM, DANS LACOMMUNE D'ANGOSSAS,
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de ordre 1er agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les Offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune d'ANGOSSAS, le **25/06/2020 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Angossas, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur Offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des Offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Angossas, Tél : 675 84 13 31.

ANGOSSAS le 2 Juin 2020

Le MAIRE

SEGLANG EPSE DANG MEKOK Alliance Flore

COMMUNE D'ANGOSSAS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006BIS/AONO/C.ANG./CIPM/2020 DU O/L /06/2020 POUR LA CONSTRUCTION DES DALOTS DANS
CERTAINES RIVIERES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS.DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE
L'EST, REPARTIS EN (02) DEUX LOTS.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
54 30 50.1 03 641225 2251 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ANGOSSAS, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des dalots dans certaines rivières de la Commune de D'ANGOSSAS. Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- L'installation de chantier;
- Le terrassement;
- Béton pour dalot, ouvrage de tête, Dalle de transition;
- Chaussée et assainissement;
- Signalisation et équipement de sécurité.

3. Cout Prévisionnel

LOT N°1: Construction d'un Dalot de 2.00m X 1.50 m sur la Rivière d'ANKOM. **20 000 000 FCFA TTC**

LOT N°2: Construction d'un Dalot de 2.00 m \ 1.50 m sur la Rivière de MBOMBA. **24 000 000 FCFA TTC**

4. Allotissement

LOT N°1: Construction d'un Dalot de 2.00m X 1.50 m sur la Rivière d'ANKOM.

LOT N°2: Construction d'un Dalot de 2.00 m \ 1.50 m sur la Rivière de MBOMBA.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020 ;

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Angossas.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Angossas (Service des Marchés), au plus tard le **24/06/2020 à 09 heures** précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°006BIS/AONO/C.ANG./CIPM/2020 DU O/I /06/2020 POUR LA CONSTRUCTION DES DALOTS DANS
CERTAINES RIVIERES DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS.
DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST, REPARTIS EN (02) DEUX LOTS.**

**Lot N° _____ (Préciser le lot sollicité)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de trois (03) mois pour chaque lot. incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au contractant de proposer dans son Offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres doivent être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel conformément au tableau ci-dessus.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la Commune d'ANGOSSAS, le **24/06/2020 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Angossas, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

- Offre Administrative
- Absence d'une pièce administrative ;
- Pièce falsifiée ;
- Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire :
- Offre technique
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée :
- N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- Offre Financière
- Offre Financière
- Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés :
- Omission du prix d'une tâche quantifiés le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif :

NB : Les copies certifiées des pièces anciennement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La capacité financière Oui/Non
 - Les références de L'entreprise Oui/Non
 - L'organisation, les plannings d'approvisionnement.
- d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- l'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non
 - Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non
 - Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

15. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'Offre ; ,

- administrative sera jugée conforme :
- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTF et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs Offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Angossas. Tél: 675 84 13 31.

ANGOSSAS le 2 Juin 2020

Le MAIRE

SEGLANG EPSE DANG MEKOK Alliance Flore

COMMUNE D'ANGOSSAS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°007
BIS/AONO/C-ANG./CIPM-ANG/2020 DU 02/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NKONO DANS LA
COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
5415 19819 641225 2225 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ANGOSSAS, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune d'ANGOSSAS, un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un logement pour enseignants à l'école primaire publique de NKONO dans la Commune de D'ANGOSSAS, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur
Les travaux préparatoires ;
Les terrassements ;
Les fondations ;
Les maçonneries et élévation ;
La charpente - la couverture et le plafond ;
Les menuiseries bois
Les menuiseries métalliques ;
L'électricité ;
La peinture ;
Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

17 000 000 FCFA

4. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

5. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020 :

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré à la Commune d'Angossas dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (25 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale d'Angossas.

8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune d'Angossas (Service des Marchés), au plus tard le 25/06/2020 à 09H heures précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE d'urgence N°007
BIS/AONO/C-ANG./CIPM-ANG/2020 DU 02/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
LOGEMENT D'ASTREINT POUR ENSEIGNANTS A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE NKONO DANS LA
COMMUNE D'ANGOSSAS, DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, REGION DE L'EST.**

**Lot N° _____ : (Préciser le lot sollicité)
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son Offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Toutes les Offres devront être accompagnées d'une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel, conformément au tableau ci-dessus.

11. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel du lot choisi,

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune d'ANGOSSAS, le **25/06/2020 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune d'Angossas, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Absence de plus de 70% des sous-détails des prix unitaires quantifiés ;
- 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 3) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20 % des sous-détails.

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques ;

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAG et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 %
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune d'Angossas, Tél : 575 84 13 31.

ANGOSSAS le 2 Juin 2020

Le MAIRE

SEGLANG EPSE DANG MEKOK Alliance Flore

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0003938/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020 DU 09/06/ 2020, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE SIX (06) VÉHICULES À L'UNIVERSITÉ DE DOUALA EN TROIS (03) LOTS DISTINCTS. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA. EXERCICE 2020. IMPUTATION BUDGÉTAIRE FS 461 390000 22200

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461 390000 222000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget pour le compte de l'année budgétaire 2020 et en vue de faciliter la mobilité des Responsables Administratifs, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la Fourniture de six (06) véhicules à l'Université de Douala en trois (03) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'offres comprennent la fourniture des véhicules y compris plaques CEMAC, carte grise et autres accessoires, ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : fourniture de deux (02) véhicules (un pick-up de 9 CV et une berline de 12 CV) à l'Université de Douala ;
- Lot 2 : Fourniture d'un (01) véhicule de tourisme de 9 CV de type 4x4 à l'Université de Douala ;
- Lot 3 : Fourniture de trois (03) véhicules de tourisme de 11 CV chacun de type 4x4 à l'Université de Douala.

3. Coût Prévisionnel

pour un coût prévisionnel global de **230 000 000** (deux cent trente millions) de FCFA, reparti comme suit :

- Lot 01 : 75 000 000 FCFA (soixante-quinze millions) FCFA ;
- Lot 02 : 65 000 000 (soixante-cinq millions) FCFA ;
- Lot 03 : 90 000 000 FCFA (quatre vingt dix million) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires et les particuliers disposant d'un agrément ou d'un contrat de partenariat avec une firme ou un concessionnaire de vente de véhicules agréés et installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de l'Université de Douala, exercice 2020 sur l'imputation budgétaire **FS 461 390000 22200**,

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la planification et du développement de l'Université de Douala porte 02, téléphone : 6 99 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, téléphone : 6 99 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille)** francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, au plus tard le **02/07/2020. à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

***“Appel d’Offres National Ouvert n°0003938/ AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020 du 09/006/2020, en procédure d’urgence, pour la Fourniture de six (06) véhicules à l’Université de Douala en trois (03) lots distincts.*”**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 01 mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et dont le montant varie en fonction des lots ainsi qu'il suit :

- Lot 01 : 1 500 000 (un million cinq cent mille) FCFA ;
- Lot 02 : 1 300 000 (Un million trois cent mille) FCFA ;
- Lot 03 : 1 800 000 (Un million huit cent mille) FCFA.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **02/07/2020 à 14 heures, heure locale** par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM de l'Université de Douala.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
2. Non-respect d'une spécification technique.

1. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
2. Note technique inférieure à 07 « oui » sur 10 ;
3. Absence de la déclaration sur l'honneur, dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

11.2 Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- présentation de l'offre
- le délai de livraison (? 02 mois)
- service-après-vente
- certificat de garantie
- engagement sur l'honneur de la disponibilité des pièces de rechange sur le marché local
- catalogues et prospectus
- Références du concessionnaire
- Capacité financière >ou = à 25% du lot soumissionné
- Le soumissionnaire a fourni les justificatifs (CV signés) de la présence au sein de son Entreprise d'un personnel technique qualifié dans le domaine automobile
- Le soumissionnaire a établi et fourni un calendrier de livraison

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée ayant satisfait à l'ensemble des critères essentiels est évaluée la moins disante, après corrections éventuelles des offres financières.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de tous les trois lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, Téléphone 6 99 25 85 04 / 691 27 74 75 / 675 18 70 36, dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 9 Juin 2020

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020, EN VUE DE LA SECURISATION DE LA PLATEFORME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT DU MINEPAT EXERCICE 2020
IMPUTATION
54 22 301 08 320040 2276

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire (MINEPAT) lance un Appel d'Offres National Ouvert, en vue de la sécurisation de la plateforme de messagerie collaborative du MINEPAT, en procédure d'urgence.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

- L'analyse de la plateforme existante ;
- La fourniture, l'installation et la configuration des équipements, logiciels de sécurisation et des certificats de sécurité ;
- L'implémentation du dispositif de réplication et de haute disponibilité de la plateforme ;
- La production d'une documentation technique sur supports papier et numérique ;
- La formation des informaticiens sur les bonnes pratiques de sécurisation sur la plateforme.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Trente Sept Millions FCFA (37 000 000) francs CFA.

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres est en lot unique.

5. Participation et origine

Le présent Appel d'Offres est ouvert à toutes les entreprises installées au Cameroun et justifiant des compétences dans le domaine de la conception et la sécurisation des applications.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget d'investissement du MINEPAT Exercice 2020, imputation : 54 22 301 08 320040 2276.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 007, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 011, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de Vingt Cinq Mille (25 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier.

Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 007, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 06 Juillet 2020 à 12 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0014/AONO/MINEPAT/CIPM/2020 DU 10 JUIN 2020, EN VUE DE LA SECURISATION DE LA PLATEFORME DE MESSAGERIE COLLABORATIVE DU MINEPAT, EN PROCEDURE D'URGENCE.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de Deux (02) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de Sept cent mille (700 000) francs CFA, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure à l'annexe du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du RPAO. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (3) mois précédant la date de dépôt des Offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'Offres.

Toute Offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'Offres entraînent le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques aura lieu le 06 juillet 2020 à partir de 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire dans la salle de la Commission, sis au bâtiment Annexe 1, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note supérieure ou égale à 70% des points.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une Pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture des offres;
- Absence d'une capacité financière d'au moins 20 Millions de FCFA ;
- Absence de la Caution de Soumission ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné l'exécution d'un marché au cours des trois dernières années ;
- Note Technique inférieur à 70%

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire, sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- Les références du prestataire (Expérience et Réalisations antérieures) ;
- Le personnel ;
- Le matériel ;
- La méthodologie

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'Offre aura été évaluée la mieux disante en incluant, le cas échéant, les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 007, Tél :222 22 41 28.

YAOUNDE le 10 Juin 2020

Le *MINISTRE*

ALAMINE OUSMANE MEY

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003940/AONO/UDO-CIPM/2020 DU 09/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A YABASSI FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA, EXERCICES 2020 ET SUIVANTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461-390001-220100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le souci d'améliorer la capacité d'accueil et les conditions de travail dans les campus annexes de son institution, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un bloc Administratif R+1 à l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent : la construction moderne d'un bloc Administratif à l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **359 767 512 (trois cent cinquante neuf millions sept cent soixante sept mille cinq cent douze) Francs CFA Toutes Taxes Comprises.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises installées au Cameroun justifiant d'une expérience établie en matière de construction.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement de l'Université de Douala, sur la ligne budgétaire **FS 461-390001-220100** des exercices 2020 et suivants.

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04 / 697 58 60 97, dès publication du présent avis

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04 / 697 58 60 9 7 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement de la somme non remboursable de **150 000 francs CFA (cent cinquante mille francs)**, au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et (06) copies marqués comme tels, devra être déposée de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04/ 697 58 60 97, au plus tard **01/07/2020, à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention:

« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003940/AONO/UDO-CIPM/20.... DU 09/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC ADMINISTRATIF R+1 A L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA A YABASSI »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations prévu par le Maître d'Ouvrage pour les travaux objet du présent appel d'offres est de vingt quatre (24) mois.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **7 195 351 (Sept millions cent quatre vingt quinze mille trois cent cinquante un) francs CFA** établie par une banque de premier ordre ou par une compagnie d'assurance agréée par le Ministre en charge des Finances.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins de **trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **01/07/2020. à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM au Campus I de l'Université de Douala.

12. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48heures;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence dans l'offre technique de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire atteste que non seulement il n'a abandonné aucun marché au cours des trois dernières années, mais aussi, qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Insuffisance de l'expérience requise ;
- Manque de la capacité financière exigée ;
- non-respect d'au moins dix-neuf (19) des vingt-six (26) critères essentiels.

Critères essentiels

- présentation de l'offre ;
- Propositions techniques et méthodologie d'exécution
- Le délai d'exécution (? 24 mois) ;
- Personnel d'exécution ;
- Moyens techniques et matériels demandés ;
- Expérience de l'entreprise.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée est évaluée la moins disante, sous réserve que son offre ne contienne pas des prix anormalement bas par rapport au référentiel du marché.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, téléphone 699 25 85 04 / 697 58 60 97 dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 9 Juin 2020

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE NJINIKOM

OPEN NATIONAL INVITATION NO 003/ONIT/NC/NCITB/2020 OF 05/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT G.S KIKFUINI II, IN NJINIKOM SUBDIVISION, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING: MINEDUB PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Investment Budget, the MAYOR NJINIKOM COUNCIL hereby launched an ONIT **003/ONIT/NC/NCITB/2020** for the construction of a block of two classrooms at G.S KIKFUINI II in NJINIKOM in BOYO Division

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory works
- Earth works
- Foundation
- Masonry elevation
- Carpentry-roof works
- Electricity
- VDR drainage

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **18,000,000 (eighteen millions) CFA Francs**.

4. Allotissement

Unique lot: Construction of a block of two classrooms at G.S KIKFUINI II in NJINIKOM in BOYO Division

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of Basic Education.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Technical service of the Njinikom council, BOYO-Njinikom, Telephone N° (237) 233 36 41 46, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Technical service of the Njinikom Council, Telephone (237) 679 20 36 56 as soon as this notice is published against payment of the sum of **36,000CFA francs**, payable at Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07(seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies should reach the Njinikom Council not later than **30/06/2020 at 11am** local time and should carry the inscription:

NO 003/ONIT/NC/NCITB/2020 OF 05/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF A BLOCK OF TWO CLASSROOMS AT G.S KIKFUINI II, IN NJINIKOM SUBDIVISION, BOYO DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

"To be opened only during the bid opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the Works forming the subject of this Invitation to tender is **three (03) calendar months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **360 000 CFA (three hundred and sixty thousand Francs CFA**, valid for **thirty (30) days** beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20 June 2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only original or true certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to tender.

They must obligatorily be not older than the three (3) months preceding the date of LAUNCHING OF THE TENDERS or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **30/06/2020 at 12 NOON local time**, at the Conference Hall of Njinikom Council), by the NJINIKOM COUNCIL INTERNAL Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids

1- Absence of the bid bond

- Elimination during the evaluation of bids by the Ad hoc committee

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file; (provide in 48hrs)
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Incomplete financial file;
6. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
7. Non respect of 75% of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace said document else will be eliminated during the evaluation of the bids. No such document will be accepted after this deadline.

B. Essentiel criteria

- 1- General presentation of the tender files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit; justified by photos

9- Special Technical Clauses initialed in all the pages; signed and stamped on the last page.

JDM n° 2073 du 12 Juin 2020

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail: pridesoft@armp.cm

Page 53 sur 188

16/06/2020



10-Spécial Administrative Clauses completed and initialed in ail the pages, signed and stamped on the last page.

These essential criteria are subject to lower limits the details of which are spelled out in the Special Regulations ofthe invitation to tender

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive **(yes)** or negative **(no)** with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder. Unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njinikom council Telephone N° (237) 679 20 36 56

BAMENDA le 5 Juin 2020

Le MAYOR

YONG LOH Samuel

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00003941/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020, DU 09/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LA FOURNITURE DE HUIT (08) VEHICULES DE FONCTION DANS LES FACULTES DE L'UNIVERSITE DE DOUALA EN HUIT (08) LOTS DISTINCTS.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461 390000 222000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget pour le compte de l'année budgétaire 2020 et en vue de faciliter la mobilité des Responsables Administratifs, le Recteur de l'Université de Douala lance un Appel d'Offres National Ouvert, en procédure d'urgence, pour la Fourniture de huit (08) véhicules à l'Université de Douala en trois (08) lots distincts.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent Appel d'offres comprennent la fourniture des véhicules y compris plaques CEMAC, carte grise et autres accessoires, ainsi qu'il suit :

- **Lot 1** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV pour le DAAF de l'Université de Douala ;
- **Lot 2** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 9 CV à la FSEGA de l'Université de Douala ;
- **Lot 3** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV à la FSJP de l'Université de Douala ;
- **Lot 4** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV à la FS de l'Université de Douala ;
- **Lot 5** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV à la FGI/ENSPD de l'Université de Douala ;
- **Lot 6** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV à l'ESSEC de l'Université de Douala ;
- **Lot 7** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 9 CV à l'ENSET de l'Université de Douala ;
- **Lot 8** : fourniture d'un véhicule de tourisme type 4x4 de 11CV à l'IBA de l'Université de Douala ;

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût prévisionnel global de 238 000 000 (deux cent trente huit millions) de FCFA, repartit comme suit :

- LOT 1 : 30 000 000 (trente millions) FCFA ;
- LOT 2 : 40 950 000 (quarante millions neuf cent cinquante mille) FCFA ;
- LOT 3 : 25 010 000 (vingt cinq millions dix mille) FCFA ;
- LOT 4 : 25 010 000 (vingt cinq millions dix mille) FCFA ;
- LOT 5 : 25 010 000 (vingt cinq millions dix mille) FCFA ;
- LOT 6 : 25 010 000 (vingt cinq millions dix mille) FCFA ;
- LOT 7 : 42 000 000 (quarante deux millions) F CFA ;
- LOT 8 : 25 010 000 (vingt cinq millions dix mille) FCFA.

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à tous les concessionnaires et les particuliers disposant d'un agrément ou d'un contrat de partenariat avec une firme ou un concessionnaire de vente de véhicules agréés et installés au Cameroun.

5. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par le Budget de l'Université de Douala, exercice 2020 sur les imputations budgétaires suivantes :

- LOT 1 : FS 461 390000 222000 ;
- LOT 2 : FS 465 551400 222001 ;
- LOT 3 : FS 465 531400 222000 ;
- LOT 4 : FS 465 561400 222000 ;
- LOT 5 : FS 465 541400 222001 ;
- LOT 6 : FS 465 591400 222000 ;
- LOT 7 : FS 465 601400 222000 ;
- LOT 8 : FS 465 611400 222001 .

6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Chef de Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la planification et du développement de l'Université de Douala porte 02, téléphone : 6 97 58 60 97 / 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, téléphone : 6 97 58 60 97 / 679 96 97 71/ 691 27 74 75 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de **120 000 (cent vingt mille)** francs CFA payée au compte spécial CAS-ARMP n° 33598800001-89 de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP), ouvert à cet effet dans les agences BICEC du Cameroun.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, au plus tard le **02 Juillet 2020 à 13 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

***“Appel d’Offres National Ouvert n°00003941/AONO/UD/SG/DIPD/DIEM/SCE/BC/2020 du 09 JUIN 2020 en procédure d’urgence, pour la Fourniture de huit (08) véhicules à l’Université de Douala en huit (08) lots distincts.*”**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage est de 01 mois.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et dont le montant varie en fonction des lots ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : 600 000 (six cent mille) FCFA ;
- Lot 2 : 819 000 (huit cent dix neuf mille) FCFA ;
- Lot 3 : 500 200 (cinq cent mille deux cent) FCFA ;
- Lot 4 : 500 200 (cinq cent mille deux cent) FCFA ;
- Lot 5 : 500 200 (cinq cent mille deux cent) FCFA ;
- Lot 6 : 500 200 (cinq cent mille deux cent) FCFA ;
- Lot 7 : 840 000 (huit cent quarante mille) F CFA ;
- Lot 8 : 500 200 (cinq cent mille deux cent) FCFA.

L'absence de ladite caution entraînera le rejet de l'offre sans aucun recours.

Les autres pièces administratives requises devront être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur et devront obligatoirement dater de moins **de trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

l'ouverture des offres (administrative, technique et financière) se fera en un seul temps et aura lieu le **02 Juillet 2020 à 14 heures**, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de réunion de la CIPM de l'Université de Douala.

12. Critères d'évaluation

Evaluation des offres

Critères éliminatoires :

1. Absence d'une pièce du Dossier administratif ou non-conformité au-delà de 48 heures ;
2. Non-respect d'une spécification technique.

1. Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
2. Note technique inférieure à 07 « oui » sur 10 ;
3. Absence de la déclaration sur l'honneur, dans l'offre technique, de ne pas avoir abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défailtantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.

11.2 Critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- présentation de l'offre ;
- le délai de livraison (? 02 mois) ;
- service-après-vente ;
- certificat de garantie ;

- engagement sur l'honneur de la disponibilité des pièces de rechange sur le marché local ;
- catalogues et prospectus ;
- Références du concessionnaire ;
- Capacité financière >ou = à 25% du lot soumissionné ;
- Le soumissionnaire a fourni les justificatifs (CV signés) de la présence au sein de son Entreprise d'un personnel technique qualifié dans le domaine automobile ;
- Le soumissionnaire a établi et fourni un calendrier de livraison.

13. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre techniquement qualifiée ayant satisfait à l'ensemble des critères essentiels est évaluée la moins disant, après corrections éventuelles des offres financières.

NB : un soumissionnaire peut être attributaire de tous les trois lots.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix **(90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM), à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala porte 02, Téléphone 6 97 58 60 97 / 679 96 97 71/ 691 27 74 75, dès publication du présent avis.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 9 Juin 2020

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000020/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE DIX (10) FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE (01) MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE, DE L'EST, DU SUD OUEST ET DU LITTORAL« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) DU MINEE 2020

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE D'AFFECTATION SPECIALE (CAS) DU MINEE 2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) 2020 du MINEE, Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine et d'une (01) mini adduction d'eau potable dans certaines localités des régions du centre, de l'est, du Sud-Ouest et du littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

A-Travaux de construction des forages à motricité humaine :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion ;
- Fourniture d'une caisse à outils.

B- construction de l'AEP de Boganjo Village

- La réalisation des travaux préliminaires ;
- La construction d'un captage d'eau avec chambre de contrôle à Baraka;
- La construction d'un réservoir semi-enterré de 60 m³ à côté de la source à Baraka,
- La Construction du réseau de distribution;
- La Construction de regards de vanne ;
- La construction de cinq (05) bornes fontaines à deux robinets avec regard de contrôle;
- L'Analyse de l'eau ;
- La formation et mise en place d'un comité de gestion de l'eau reconnu par la commune territorialement compétente ;
- L'élaboration d'un plan de recollement avec des coordonnées géographiques.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de :

- Trente- sept millions (37 000 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- Quarante- deux millions cinq cent mille (42 500 000) francs CFA. Pour chacun des lots 2 et 3.

4. Allotissement



Les travaux, objets du présent Appel d'offre, se feront en trois lots

N°	LOTS	LOCALITES	ARRONDISSEMENT	DEPARTEMENT	REGION	COUT (TTC) EN FCFA
1	LOT 1	AEP de BOGANGO Village	TIKO	Fako	Sud Ouest	AEP
2	LOT 2	Etil Bibegue	Mbankomo	Mefou et Akono	Centre	FORAGE
3		METOMBA lieu dit Colonel Olama	Ngomezap	Nyong et So'o	Centre	FORAGE
4		Quartier Song Yamb, Village Ekoadjom	Makak	Nyong et Kelle	Centre	FORAGE
5		SONG TONYE	NGWEI	Sanaga Maritime	Littoral	FORAGE
6		Prison de Ngoumou	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	FORAGE
7		Minimfoumou (Nkolnlong)	Dzeng	Nyong et So'o	Centre	FORAGE
8	LOT 3	Bibon Bidoum	Mbankomo	Mefou et Akono	Centre	FORAGE
9		Bebend	Bebend	Haut Nyong	EST	FORAGE
10		NKOLONDOM	Obala	LEKIE	Centre	FORAGE
11		Nkol Emomodo	Ngoumou	Mefou et Akono	Centre	FORAGE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) 2020 du MINEE

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 773^{eme} étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cent mille (100 000) F CFA payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE 3^{ème} étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1, au plus tard le 07 Juillet 2020 à 14 heures, et devront porter la mention :

N° 0000020/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 09 juin 2020 pour la construction de dix (10) forages équipés de pompes à motricité humaine et d'une (01) mini adduction d'eau potable dans certaines localités des régions du centre, de l'est, du Sud-Ouest et du littoral
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de :

- Sept cent quarante mille (740 000) francs CFA pour le lot 1 ;
- huit cent cinquante mille (850 000) pour les lots 2 et 3

(Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des pièces administratives, de l'offre technique et de la proposition financière, aura lieu le 07 juillet 2020 à 15 heures dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires:

1. Absence de la caution de soumission ;
2. L'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures;
3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
4. Note technique inférieure à 75% de oui ;
5. Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission ;
6. Absence de la déclaration sur l'honneur de non-abandon d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années ;
7. L'omission d'un prix unitaire quantifié.

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

1. Présentation générale de l'Offre;
2. Références de l'entreprise;
3. Moyens matériels;
4. Moyens humains;
5. Spécifications techniques;
6. Chiffre d'affaires sur un bilan certifié d'un expert-comptable supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) francs CFA.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus de deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau), Sous-Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable (DMRE/SDAEP) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0000018/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU À NKOZOA « LIEU DT JOLI SOIR », ARRONDISSEMENT DE SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, RÉGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE (CAS) DU MINEE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , COMPTE D'AFFECTATION SPÉCIALE (CAS) 2020 DU MINEE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National pour la construction d'une mini adduction d'eau dans la localité de Nkozoa, lieu dit « Joli Soir » Arrondissement de Soa, Département de la MEFOU ET AFAMBA, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

Mini Adduction d'eau potable à NKOZOA

- La réalisation des études géophysiques ;
- La construction d'un (01) forage de 1.5 m³ de débit minimum ;
- L'installation d'une (01) pompe électrique immergée pour le refoulement d'une hauteur manométrique minimale de 100 m et un débit de 1 m³/h ;
- La construction d'un château réservoir en béton armé de 5 m³ de volume utile, et d'une hauteur de 10 m sous radier ;
- La construction d'un réseau de distribution de 300 m de long ;
- La pose de deux (02) branchements particuliers et la construction de deux (02) bornes fontaines pour alimenter les populations avoisinantes ;
- La réalisation des analyses physico-chimiques et bactériologiques de l'eau.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA TTC

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'offres, se feront en un (01) lot :

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, seront financés par le Compte d'Affectation Spéciale (CAS) 2020 du MINEE.

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 77

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA payables au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE, au plus tard le 03 juillet 2020 à 13 heures, et devront porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°00000018/AONO/MINEE/CIPM DU 09 juin 2020 POUR LA
CONSTRUCTION D'UN MINI ADDUCTIONS D'EAU A NKOZOA « LIEU DIT JOI SOIR » ARRONDISSEMENT DE
SOA, DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIER QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de cinq cent mille (500 000) francs CFA (Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de quatre (04) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Interne de Passation des Marchés du MINEE le 03 juillet 2020 à 15 heures le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires:

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures ;
- c) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- d) capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission;
- e) Absence de la déclaration sur l'honneur du non abandon et de non défaillance dans l'exécution d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années ;
- f) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- g) note technique inférieure à 70% de oui par rapport aux sous critères essentiels.

*. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

- a) La présentation générale de l'offre
- b) Références de l'entreprise ;
- c) Moyens matériels ;
- d) Moyens humains ;
- e) Spécifications techniques ;

Le système de notation des offres est le mode binaire (oui/non).

Seules les soumissions qui auront obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 % de oui seront admises à l'analyse financière.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours (90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-direction de l'Approvisionnement en Eau Potable du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE NJINIKOM

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER BY EWIERGENCY PROCEDURE N° 007/ONIT/NC/NCTB/PIB/2020 OF 05/06/2020 REHABILITATION OF 5.4KM ROAD ALONG THE BAINGEH-KINDO-JINGWAH FARM TO MARKET ROAD IN NJINIKOM SUBDIVISION (DECENTRALISED CREDITS - MINDDEVEL -PROGRAM 2020) NJINIKOM SUB DIVISION OF THE NORTH WEST REGION. FINANCING; MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Investment Budget, the MAYOR NJINIKOM COUNCIL hereby launched an Open National for the REHABILITATION OF 5.4km ROAD ALONG THE BAINGEH-KINDO-JINGWAH FARM TO MARKET ROAD IN NJINIKOM SUBDIVISION (DECENTRALISED CREDITS -MINDDEVEL -Program 2020) NJINIKOM, BOYO DIVISION

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of preparatory works, grading and opening of part of the road works

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **20 000 000 (twenty million) CFA Francs**.

4. Allotissement

Unique lot :he REHABILITATION OF 5.4km ROAD ALONG THE BAINGEH-KINDO-JINGWAH FARM TO MARKET ROAD IN NJINIKOM SUBDIVISION (DECENTRALISED CREDITS -MINDDEVEL -Program 2020) NJINIKOM, BOYO DIVISION

5. Participation et origine

Participation to this invitation to tender is open to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of Decentralization and Local Development (MINDDEVEL)

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the technical service of the NJINIKOM Council, Telephone N° (237) 675 20 10 00 as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file maybe obtained from the technical service of the NJINIKOM Council, Telephone N° (237) 679 20 36 56 as soon as this notice is published against payment of the Sum of **40 000 CFA francs** , payable at the NJINIKOM Council Municipal Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (SEVEN) copies including 01 (one) original and 05 (five) copies should reach the premises of the NJINIKOM Council at Njinikom not later than **30/06/2020 at 10 am local time** and should carry the inscription:

TO THE PROJECT OWNER

(OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 007/ONIT/NC/NCTB/PIB/2020 OF 05/06/2020 REHABILITATION OF 5.4km ROAD ALONG THE BAINGEH-KINDO- JINGWAH Farm TO MARKET ROAD IN NJINIKOM SUB DIVISION (DECENTRALISED CREDITS - MINDDEVEL -Program 2020) NJINIKOM SUB DIVISION OF THE NORTH WEST REGION"

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is **three (03) calendar months**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond Issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **400 000 CFA (Four hundred thousand Francs CFA, valid for thirty (30) days** beyond the date of validity of bids. As per article 90 (9) of the Public contract Code (Decree No. 2018/366 OF 20June2018), certified cheques or bank cheques are acceptable in the place of bid bond.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officers, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to tender.

They must obligatorily be not older than three (3) months preceding the date of launching of the tender file or may be established after the signature of the tender notice.

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **30/06/2020 at 11 a.m. local time**, at the conference hall of NJINIKOM Council by the NJINIKOM Council InternalTenders' Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

- Outright elimination during the opening session of the bids
 1. Absence of the bid bond
- Elimination during the evaluation of bids by the ad hoc committee

~~2. Absence or non conformity of an element in the administrative file and can't be submitted within 48hrs~~



3. Deadline for delivery higher than prescribed;
4. False déclaration or falsified documents;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit of the Tender file in the financial bid;
8. Non respect of 75%of essential criteria;

During the opening session of the bids if a document of the administrative bid is absent or noncompliant, the bidder will be given forty eight (48) hours to produce or replace the said document else it will be eliminated during the evaluation of the bids.

No such document will be accepted after this deadline.

B. Essential criteria

1. General presentation of the tender files;
2. Financial capacity;
3. References of the company in similar achievements;
4. Quality of the personnel;
5. Technical organization of the works;
6. Safety measures on the site;
7. Logistics;
8. Attestation and report of site visit; justified with photos
9. Special Technical Clauses initialed in all the pages, signed, dated, and stamped on the last page

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary method with a positive **(yes)** or negative **(no)** with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

These essential criteria are subject to lower limits, the details of which are spelled out in the

The contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest reasonable amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

Pursuant to justification by bidder. Unconvincing abnormally low costing will not be accepted spelled out in the Special Regulations of the invitation to tender of this consultation.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours at the Njinikom council Telephone N° (237) 679 20 36 56

BAMENDA le 5 Juin 2020

Le MAYOR

YONG LOH Samuel

MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°000019/AONO/MINEE/CIPM/2020 DU 09 JUIN 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE DE L'OUEST ET DU NORD OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU « EN PROCEDURE D'URGENCE » FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) DU MINEE, EXERCICE 2020

FINANCEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) INTERVENTION D'URGENCE 2020 DU MINEE

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre du Budget d'Investissement Public (BIP) 2020 du MINEE, le Ministre de l'Eau et de l'Énergie lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la construction de 10 forages équipées de pompes à motricité humaine et d'une mini adduction d'eau potable dans certaines localités des régions du Centre de l'Ouest et du Nord-Ouest dans le cadre du programme des interventions d'urgence en eau.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objets du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent :

A-Travaux de construction des forages à motricité humaine :

- La réalisation des études géophysique et d'implantation ;
- L'exécution des travaux de foration ;
- L'équipement des forages ;
- Le développement des forages ;
- La désinfection des forages ;
- Les essais de pompage ;
- L'analyse de l'eau ;
- La construction de la superstructure ;
- La fourniture et pose des pompes à motricité humaine ;
- La mise en place et la formation du comité de gestion.

B- construction de l'AEP de MBABUM COMMUNITY :

- La réalisation des travaux préliminaires ;
- La construction d'un captage avec chambre de contrôle;
- La construction d'un réservoir d'eau de 40 m³,
- Construction du réseau de distribution;
- Construction de regard pour vanne de contrôle ;
- La construction de huit bornes fontaines à deux robinets avec regard de contrôle;
- Etudes d'impact environnemental ;
- La formation d'un comité de gestion de l'eau reconnu par la commune territorialement compétente ;
- La formation des agents d'entretien ;
- L'achat et fourniture d'une caisse à outils pour opérateur /réparateur ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel à l'issue des études préalables est de :

- Cinquante millions sept cent trente-sept mille cent soixante-six (50 737 166) francs CFA pour le lot 1 ;
- Quarante-deux millions cinq cent mille (42 500 000) francs CFA chacun des lots 2 et 3.

4. Allotissement



Les travaux, objets du présent Appel d'offre, se feront en trois lots

N°	LOCALITES	Arrondissement	Département	Région	Type d'ouvrage	
1	LOT 1 MBABUM COMMUNITY WATER SUPPLY IN NGIE SUBDIVISION	BABESSI	NGOK ETUNDJIA	NORD WEST	AEP	
2	LOT 2	ABANG-MINDI	BIKOK	Mefou et Akono	Centre	Forage
3		DZAM TEWOU NTOUK	Akono	Mefou et Akono	Centre	Forage
4		Quartier DOGNOUNG lieu dit NGAE MBANG	KIIKI	MBAM ET INOUBOU	Centre	Forage
5		Mbeng	Akono	Mefou et Akono	Centre	Forage
6		Chefferie Village MENYUMKOMBO (Figuï Zongo)	Awae	Mefou et Afamba	Centre	Forage
7		village NKOM par Essabi lieu-dit Amougou Mewoli André	Awae	Mefou et Afamba	Centre	Forage
8	LOT 3	OKALA	OKOLA	LEKIE	Centre	Forage
9		Nkil Ntsam	BIKOK	Mefou et Akono	Centre	Forage
10		BALENGOU (école publique NDEPGWE)	BAZOU	NDE	OUEST	Forage
11		Quartier DOWGBANG lieu -dit plaque entrée Mouko (KIKI)	KIIKI	MBAM ET INOUBOU	Centre	Forage

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ayant une expérience avérée dans le domaine de l'hydraulique.

6. Financement

Les travaux, objets du présent Appel d'Offres, seront financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Intervention d'Urgence 2020 du MINEE

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE Tel (237) 22 23 00 13, Fax (237) 22 22 61 773^{eme} étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1 dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics du MINEE, Tel (237) 22 23 00 13, Fax 237 22 22 61 77 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de soixante quinze mille (75 000) F CFA payable au Trésor Public.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en indiquant leur adresse complète. (B.P., Fax, Téléphone, etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction des Affaires Générales, Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés du MINEE3^{ème} étage Porte N°03T12 de la TOUR Immeuble Ministériel N° 1, au plus tard le 03 juillet 2020 à 14 heures, et devront porter la mention :

*N°00000019/AONO/MINEE/CIPM/2020 du 09 juin 2020 POUR LA CONSTRUCTION DE 10 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE ET D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE DANS CERTAINES LOCALITES DES REGIONS DU CENTRE DE L'OUEST DU NORD OUEST DANS LE CADRE DU PROGRAMME D'INTERVENTION D'URGENCE EN EAU « EN PROCEDURE D'URGENCE »
« A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »*

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'une valeur de :

- un million (1000 000) francs CFA pour le lot 1 ;

- huit cent cinquante mille (850 000) chacun pour les lots 2 et 3

(Conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de première ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère en charge des finances dont la liste figure dans la pièce 13 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originelle de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet des offres, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

Elles devront obligatoirement être en cours de validité et dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence ou non-conformité de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministre en charge des finances ou du non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un temps. L'ouverture de l'offre administrative, de l'offre technique et de l'offre financière. Elle aura lieu dans la salle de réunion de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINEE le 03 juillet 2020 à 15 heures, le même jour, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires:

1- Absence de la caution de soumission ;

2- L'absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après un délai de 48 heures;

3- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

4- Note technique inférieure à 70% de oui ;

5- Capacité financière inférieure à 20% du montant de la soumission ;

6- Absence de la déclaration sur l'honneur de non-exécution d'un Marché antérieur au cours des trois dernières années ;

7- L'omission d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite suivant le système binaire (oui/non) sur la base des critères essentiels de qualification ci-dessous :

Présentation générale de l'Offre;

Références de l'entreprise;

Moyens matériels;

Moyens humains;

Spécifications techniques;

Chiffre d'affaires sur un bilan certifié d'un expert-comptable supérieur ou égal à trente millions (30 000 000) francs CFA.

15. Attribution

Le Ministre de l'Eau et de l'Énergie attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres. Un soumissionnaire ne peut être attributaire de plus d'un lot.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix jours(90) jours à partir de la date originelle de remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Mobilisation des Ressources en Eau, Sous-Direction de l'Approvisionnement en Eau Potable (DMRE/SDAEP) du Ministère de l'Eau et de l'Énergie BP : 70 Yaoundé.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le *MINISTRE*

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004/AONO/ARMP/CIPM/2020 DU 12/06/2020 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE DU SIÈGE DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU RÉSEAU LOCAL INFORMATIQUE AU SIÈGE ET DANS LES 10 CENTRES RÉGIONAUX DE L'AGENCE DE RÉGULATION DES MARCHÉS PUBLICS (ARMP) FINANCEMENT : BUDGET ARMP – EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET DE L'ARMP
IMPUTATION
001/01/03/02/02.1.4.4.0/236000

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation de son infrastructure informatique, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du réseau local informatique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP)

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet de la présente consultation consistent à :

A. Au siège :

- la réfection du câblage horizontal des étages à mettre en réseau,
- le remplacement de la dorsale en fibre optique ;
- l'installation des points wifi dans les salles de réunion, halls et salles d'attentes ;
- la fourniture, l'installation et la configuration des équipements réseaux pouvant supporter aisément à la fois les données, l'image et le son, et permettant une évolution (l'intégration de la VoIP, de la vidéo conférence, de la télésurveillance et l'installation des équipements de contrôle d'accès Biométriques...)
- la fourniture et l'installation de caméras et pointeur biométrique
- la fourniture, l'installation et la configuration des équipements de scannage et de monitoring de réseau ;
- la fourniture de logiciels dédiés à l'intranet et au télétravail ;
- la fourniture des équipements informatiques mobiles de monitoring ;
- la production de la documentation technique des prestations fournies (plan de câblage, schéma logique du câblage et des équipements actifs...) et l'assistance au démarrage.
- la formation des personnels Administrateurs du réseau,

B. Dans chacun des 10 centres régionaux

- la réfection et/ou l'installation du câblage du centre ;
- l'installation de point wifi dans le centre ;
- la fourniture des équipements réseau pouvant supporter aisément à la fois les données, l'image et le son ;
- la fourniture et l'installation d'une caméra numérique et d'un pointeur biométrique ;
- la production de la documentation technique des prestations fournies (plan de câblage, schéma logique du câblage et des équipements actifs...) et l'assistance au démarrage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Francs CFA, deux cent quarante-cinq millions (280 000 000).

4. Allotissement

Les présentes prestations se présentent en un lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les sociétés et entreprises installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans l'installation et le paramétrage des réseaux informatiques.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de l'ARMP, au titre de l'exercice 2020 sur la ligne d'imputation budgétaire ci-après : 001/01/03/02/02.1.4.4.0/236000

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être téléchargé sur le site internet de l'ARMP, rubrique Journal des Marchés Publics, ou être consulté gratuitement les jours ouvrables et aux heures comprises entre 07h30-15h30 au Service des Marchés, sis au quatrième (4ème) étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Yaoundé, dès publication du présent avis.

Visite du site.

Les entreprises intéressées par cet appel d'offres devront impérativement visiter le site de réalisation des prestations qui est l'immeuble siège de l'ARMP au moins cinq (05) jours avant la date limite de remise des offres. Cette visite sera conduite par le Directeur des Systèmes d'Information.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu dès publication du présent avis au Service des Marchés de l'Agence de Régulation des Marchés Publics sis au 4ème étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, contre versement d'une somme non remboursable de Francs CFA deux cent quarante-vingt mille (280 000) payable au compte CAS de l'ARMP ouvert dans les livres de la BICEC, au numéro 33598860001 94.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme tel, devra parvenir au Service des Marchés de l'ARMP sis au 4ème étage porte n°6039 de l'immeuble siège de l'ARMP à Mballa II, au plus tard le 01 JUILLET 2020 à 12 heures et devra porter la mention :

*Appel d'Offres N° 004/AONO/ARMP/CIPM/2020 du 12/06/2020 pour les travaux de réhabilitation du réseau local informatique de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) en Procédure d'Urgence
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de six (06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement bancaire ou organisme financier autorisé à émettre des cautions dans le cadre des marchés publics, et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres, d'un montant de cinq millions six cent mille (5 600 000) Francs CFA;

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, offres Techniques et financières aura lieu le 01 JUILLET 2020 à 13 heures (heure locale) par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ARMP, dans la salle de réunion du 2^e étage de l'immeuble siège de l'ARMP.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

*. Critères éliminatoires.

- absence de la caution de soumission;
- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- absence de prospectus couleur tant dans l'offre originale que dans les copies ainsi que des fiches techniques du fabricant (Routeur, switch et firewall) ;
- absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant des équipements actifs (Routeur, switch et firewall) ;
- absence d'attestation de partenariat avec le fabricant ;
- Chef de mission non conforme ;
- équipements techniques non conformes (au moins quatre-vingt pourcent (80%) de oui).
- absence d'une attestation de visite de site signée sur l'honneur pour le siège et au moins un (01) des centres régionaux.
- Note technique inférieure à 70%

*. Critères essentiels.

Les critères essentiels à la qualification des candidats sont :

- Présentation générale de l'offre (05%) ;
- Références du soumissionnaire (10%) ;
- Qualification du personnel clé (15%) ;
- Méthodologie (20%) ;
- Conformité du matériel proposé (50%).

15. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre financière aura été évaluée la moins-disante à condition qu'il soit en outre jugée qualifiée techniquement pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90 jours) à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus auprès de la Direction des Systèmes d'Information sis au premier (1er) étage de l'immeuble ARMP, Tél: 242 20 18 03 - Fax : 242 20 60 43, Email : pridesoft@armp.cm

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

RÉFÉRENCE : PROJET DE CONCEPTION, INGÉNIERIE ET RÉALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RÉNOVATION DE L'AÉROGARE PASSAGERS DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA
FINANCEMENT : ADC.SA – AFD.AOI N° : 01/AOIR/ADC/CSPM/2020 DU 10/06/2020

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Messieurs, Mesdames,

1. La Société Aéroports Du Cameroun, représenté par son Directeur Général (Maître d'Ouvrage), en plus du financement propre prévu, a obtenu un financement de l'Agence Française de Développement pour financer le Projet de Réhabilitation de l'Aéroport de Douala (PRAD). Une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre du Marché de Conception, Ingénierie et Réalisation des Travaux de Reconfiguration et de Rénovation de l'Aérogare passagers. Le budget dédié au Projet objet du présent Appel d'Offres avec concours, est estimé à environ :

- **Trente-deux milliards (32 000 000 000)** de francs CFA Hors Taxes, Hors Douanes **pour la tranche ferme** et,
- **Sept milliards (7 000 000 000)** de francs CFA Hors Taxes, Hors Douanes **pour l'ensemble des tranches optionnelles.**

2. Consistance des prestations

Ce projet vise à faire passer la capacité actuelle de l'aérogare passagers limitée à 1,5 millions de passagers, à une capacité annuelle à minima en clos couvert de 2,5 millions de passagers par an, et ainsi répondre à l'évolution du trafic.

Sur la base d'un programme fonctionnel et technique détaillé, le titulaire du présent marché devra :

- a. Réaliser la conception et l'ingénierie de l'ensemble du projet pour la tranche ferme et les tranches optionnelles (Etudes du projet) ;
- b. Procéder à l'estimation financière de manière séparée de la tranche ferme et de chacune des tranches optionnelles ;
- c. Etablir un phasage des travaux et un planning financier de paiement des acomptes pour la tranche ferme ;
- d. Réaliser les travaux tout corps d'état jusqu'à la mise en service des infrastructures concernées par les travaux de la tranche ferme.

Les travaux concernés ne font pas l'objet d'un allotissement, mais d'une tranche ferme composée de huit (08) sous-tranches N°0 à 7 à la charge du Titulaire d'une part, et d'autre part de quatre (04) tranches optionnelles (N°1 à 4) qui, le cas échéant, seront affermées par le Maître d'Ouvrage, dans l'ordre qu'il souhaite, au plus tard trois (03) mois avant le terme du délai d'exécution des travaux de la tranche ferme.

3. Participation et origine

Par Résolution N°002-96^{ème} Session du 14 novembre 2019 du Conseil d'Administration, l'Autorité des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun dérogeant à l'article 70 alinéa 9 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A, a autorisé le Directeur Général de ADC.SA à consulter à nouveau les soumissionnaires pré-qualifiés ci-après dans le cadre de l'Avis d'Appel à Manifestation d'intérêt N°01/AAMI/ADCSA/PRAD/2016 du 25/07/2016.

La présente lettre d'invitation est adressée aux soumissionnaires inscrits sur la liste restreinte ci-après :

Réf	GROUPEMENT D'ENTREPRISES	MANDATAIRE DU GROUPEMENT	ADRESSE
1	VINCI CONSTRUCTION GRAND PROJETS	VINCI CONSTRUCTION GRAND PROJETS	5 Cours Ferdinand de Lesseps, 92500 Rueil-Malmaison, France
	SOGEA-SATOM		
	IAD (Projet architectural)		
	INGEROP		
2	NV BESIX S.A	NV BESIX S.A	Avenue des communautés, Germeenschappenlaan 100. Brussels 1200 Belgium
	CHAPMAN TAYLOR BENELUX S.A		
	TRACTABEL INGENEERING S.A		
3	GROUPE DPE INTERNATIONAL	GROUPE DPE INTERNATIONAL	B.P 1231 YAOUNDE - Cameroun
	HERVE S.A		
	DVA		
	DVVD		

Lesdits soumissionnaires sont invités à présenter leurs offres pour la conception, l'ingénierie et la réalisation des travaux de reconfiguration et de rénovation de l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Douala.

1. Les soumissionnaires de la liste restreinte ne peuvent plus s'associer en groupement. Toute entreprise membre d'un Groupement ne peut être prise en substitution d'un membre dans un autre Groupement de la liste restreinte susvisée. Tout remplacement d'un membre dans un Groupement doit être conforme aux dispositions de l'IS 37.1 prévu dans le présent Dossier d'Appel d'Offres International Restreint avec concours.

L'Appel d'Offres International Restreint (AOIR) avec concours se déroulera conformément aux dispositions :

- Du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques et ;
 - Du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun et dans le respect des procédures de l'Agence Française de Développement en la matière.
1. La sous-traitance et les sous-commandes dans le cadre du présent marché doivent obéir aux dispositions des articles 103 et 104 du Manuel de Procédures des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A. La sous-traitance dans le cadre du présent marché est limitée au rang « 2 » maximum.
 2. L'obligation de résultats engage contractuellement le soumissionnaire dans le cadre de son prix forfaitaire.

Elle concerne principalement :

- Les objectifs définis dans le PFT, le CCTP, le CCAG-CCAP et les documents graphiques ;
- Le respect de la réglementation en vigueur ;
- La mise en œuvre conforme aux conditions de garanties ;
- Le fonctionnement normal des installations et équipements.

Le titulaire a en outre, une obligation de conseil envers le Maître d'Ouvrage. En conséquence, toute disposition du projet tel qu'il est défini par ses pièces contractuelles, qui serait contraire ou insuffisante au regard de ces données, doit être adaptée par le titulaire sans remettre en cause le caractère forfaitaire du marché.

1. Le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A (Maître d'Ouvrage) demande aux soumissionnaires de bien vouloir lui faire connaître par courrier sur papier en tête de votre Groupement à l'adresse ci-après :

- A l'attention de Monsieur le Directeur Général de la Société Aéroports Du Cameroun S.A
- Ville : YAOUNDE-NSIMALEN
- Code postal : 13 615
- Pays : CAMEROUN
- Numéro de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02
- Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20
- Adresses électroniques :

dg.sec@adcsa.aero

francois.mboulana@adcsa.aero

et dans un délai maximum de 15 jours à partir de la réception de la présente lettre d'invitation à soumissionner que vous avez reçu cette lettre d'invitation, et si vous soumettez ou non une proposition.

4. Acquisition du Dossier

Les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Restreint avec concours d'une somme non remboursable de sept cent cinquante mille (750 000) FCFA restent exigibles et seront versés dans le Compte spécial CAS- ARMP n° 335988 ouvert à la Banque Internationale du Cameroun pour l'Épargne et le Crédit « BICEC ».

En cas d'absence du reçu justifiant les frais d'acquisition du Dossier d'Appel d'Offres International Restreint avec concours dans le dossier administratif du Soumissionnaire, son offre sera disqualifiée par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun.

5. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels, plus la version électronique, devra parvenir à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A, au plus tard le **19/08/2020 à 13 heures**; et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT AVEC CONCOURS N°01/AOIR/ADC/CSPM/2020 DU 10/06/2020
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONCEPTION, INGENIERIE ET REALISATION DES TRAVAUX DE RECONFIGURATION ET DE RENOVATION DE L'AEROGARE PASSAGERS DE L'AEROPORT INTERNATIONAL DE DOUALA.

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

6. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres par la Commission Spéciale de Passation des Marchés de ADC.SA, se fera en présence des soumissionnaires qui désirent y assister ou de leurs représentants dûment mandatés. Celle-ci se fera en deux temps, notamment :

- a. Dans un premier temps, l'ouverture des enveloppes contenant le Dossier Administratif et l'offre technique le **19/08/2020 à 14 heures** dans la salle de réunions de la Direction Générale de la Société Aéroports Du Cameroun S.A ;
- b. Dans un second temps, et après notification aux soumissionnaires des résultats de l'analyse de leur offre technique par le Maître d'Ouvrage ; Seuls les soumissionnaires ayant obtenu la note technique qualifiante, seront invités à l'ouverture de leur offre financière. La date de cette deuxième séance d'ouverture sera communiquée ultérieurement auxdits soumissionnaires par le Maître d'Ouvrage.

7. Critères d'évaluation

A l'issue de l'ouverture des offres, la Commission Spéciale de Passation des Marchés de la Société Aéroports Du Cameroun S.A met en place dans le respect des dispositions du Manuel de Procédures des Marchés de ADC.SA un jury chargé de l'évaluation des offres des soumissionnaires dont les membres sont sélectionnés par le Maître d'Ouvrage.

L'évaluation des offres se fera suivant les critères et méthodes définis dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres International Restreint avec concours.

8. Attribution

Sous réserve des dispositions de l'article 38.1 des IS, le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'Offre aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions des Documents de l'Appel d'Offres International Restreint avec concours, et évaluée la mieux-disante, c'est-à-dire ayant obtenu la note technique et financière combinée la plus élevée.

Les soumissionnaires non-retenus à l'issue de l'Appel d'Offres International Restreint avec concours, dont l'offre technique a obtenu une note supérieure ou égale à 70% de la note technique maximale (100%) prévue dans le DAO, pourront prétendre à une prime selon les dispositions des Données Particulières de l'Appel d'Offres International Restreint avec concours.

Il est à noter que le soumissionnaire retenu à l'attribution du marché ne pourra prétendre à aucune prime.

9. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 120 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

10. Renseignements Complémentaires

Le Dossier d'Appel d'Offres International Restreint avec concours, complet sera remis aux soumissionnaires pré-qualifiés en mains propres sur support numérique à la Cellule des Marchés de ADC.SA ou sur la plateforme numérique dédiée à cet effet. Ils pourront obtenir des informations complémentaires à la Direction des Etudes et Projets de la Société Aéroports du Cameroun, sise à l'Aéroport International de Yaoundé Nsimalen, dans les bureaux du Chef de Projet répondant à l'adresse électronique suivante : francois.mboulana@adcsa.aero avec copies mails aux adresses ci-après : dq.sec@adcsa.aero et david.hamada@adcsa.aero. Numéros de téléphone : (+237) 222 23 45 21/ (+237) 222 23 36 02, Numéro de télécopie : (+237) 222 23 45 20.

Droits de propriété, d'exposition et de publicité des projets

Dès notification de la décision d'attribution du Marché, le Maître d'ouvrage est autorisé à publier les projets primés et le projet choisi, sous réserve d'indiquer les noms de leurs auteurs.

Les soumissionnaires non-retenus et le Groupement retenu à l'issue de la procédure d'attribution doivent requérir l'autorisation du Maître d'ouvrage pour publier et exposer leur projet.

Le Maître d'ouvrage conserve la pleine propriété des projets primés dans le cadre de cette procédure. Il pourra en disposer librement aux fins d'exposition et de publication, sans accord de leurs auteurs.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OcéAN

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°002/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 DU 15 JUIN 2020 POUR LA CARTOGRAPHIE D'OCCUPATION DES SOLS DU DÉPARTEMENT DE L'OcéAN (PHASE 1), EN PROCÉDURE D'URGENCE FINANCEMENT : BIP 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
2020304134518152813

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de ses activités, la MEA() lance un Appel d'Offres National Ouvert avec pour objet la cartographie d'occupation des sols dans le Département de l'Océan (phase 1).

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment :

Organiser un atelier de mise en place de l'équipe du projet ;

Collecter les données primaires (documents) ;

Mettre en place une banque de données cadastrales du Département de l'Océan ;

Collecter les données secondaires (données de terrain) ;

Mettre en place une base données SIG ;

Organiser un atelier de restitution et de validation du rapport de la première phase.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de quarante millions (40 000 000) francs CFA toutes taxes comprises

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à tous les cabinets d'études nationaux possédant une expertise dans les domaines suivants :

Cartographie ;

Travaux cadastraux ;

Géographie ;

Urbanisme ;

Droit foncier.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget d'Investissement Public (BIP) de l'exercice 2020, sur la ligne d'imputation budgétaire n° 2020304134518152813.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à

- Banque : BICEC
- Compte N° 335 988
- Client : Compte spécial CAS-ARMP
- Le remettant : nom du soumissionnaire

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, conformément aux prescriptions du DAO devra être déposée contre récépissé sous plis fermé au Secrétariat du Directeur Général de la MEAO **au plus tard le 08 juillet 2020 A 12h, heure locale**, portant la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 002/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 du 15 juin 2020
Pour la cartographie d'occupation des sols du Département de l'Océan (Phase 1), en procédure d'urgence.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage ou le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres est de quatre vingt quatorze (94) jours ouvrables.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée

par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, précisant la somme : huit cent mille (800 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de L'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des offres administratives et des offres techniques **aura lieu le 08 juillet 2020 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEAO dans la salle de réunion sise à Kribi.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture, ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dument mandatée. Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de soixante dix (70) points/100.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

ü Non-conformité des pièces administratives aux prescriptions du DAO.

ü Non présentation de la caution de soumission.

ü Fausses déclarations ou documents falsifiés.

ü Absence d'une rubrique de l'offre technique.

ü Absence d'une rubrique de l'offre financière.

ü Note d'évaluation technique inférieure à 70/100.

15.2 Critères essentiels (notation binaire : oui/non)

N°	CRITERES	POINTS
1	Présentation de l'offre	10
2	Capacité technique et références du soumissionnaire dans les prestations similaires	25
3	Méthodologie, organisation et planning d'exécution de la prestation	20
4	Qualification et expérience du personnel technique du soumissionnaire	30
5	Capacité financière du soumissionnaire	15
	TOTAL	100

Méthode de sélection du consultant

Le consultant sera choisi conformément aux procédures décrites dans le présent DAO.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire techniquement qualifié et présentant l'offre la mieux-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Générale de la MEAO, BP : 74 Kribi, téléphone : 222 46 15 10

KRIBI le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAMBA BONDIMA Hubert

HILTON YAOUNDE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 18 /AONO/CHC/HILTON/2020DU_12 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 1 FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT HILTON YAOUNDE CHC EXERCICE 2020, IMPUTATION P2020/08

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
P2020/08

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé CHC, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour les travaux de remplacement des tableaux électriques-phase 1 du Hilton Yaoundé CHC.

2. Consistance des prestations

Il s'agit pour chaque tableau électrique des prestations suivantes :

- étude de sélectivité ;
- repérage et codification de tous les départs ;
- déconnexion de tous les raccordements ;
- dépose du tableau à remplacer ;
- préparation surface de pose ;
- pose du nouveau tableau ;
- raccordement de l'alimentation et des différents départs ;
- tests et mise en service.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent soixante-dix-huit millions huit cent soixante-quinze mille (178 875 000) FCFA TTC.**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte au niveau national à toutes entreprises spécialisées dans des travaux de bâtiments et travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **budget d'investissement HILTON Yaoundé CHC EXERCICE 2020** sur la ligne d'imputation budgétaire n° **P2020/08.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC **B.P** . 11852, **Tél.:** 237 222 23 36 46, **Fax :** 237 222 22 32 10, www.armp.cm dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, reservationsyaoundé@hilton.com dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **cent mille (100 000) FCFA**, payable au compte spécial « **CAS – ARMP 335988** » ouvert dans toutes les agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept **(07)** exemplaires dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme telles, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC au plus tard le **30/06/2020 à 15H30 précises** et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 18 /AONO/CHC/HILTON/2020DU 12 JUIN 2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REMPLACEMENT DES TABLEAUX ÉLECTRIQUES - DU HILTON YAOUNDÉ CHC PHASE 1

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai est de **neuf (09)** mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service prescrivant le démarrage des travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **trois millions cinq cent mille (3 500 000) FCFA TTC** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

Le support de publication habilité est le Journal des Marchés de l'ARMP (JDM) ;

NB : Aucune mention distinctive ne doit figurer sur l'offre. A cet effet les soumissionnaires sont priés de prendre toutes les dispositions y relatives.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **30/06/2020 à 16 heures 30** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la CHC au Hilton Yaoundé CHC.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'attention des Soumissionnaires est attirée sur le fait que la Commission de Passation des Marchés examinera de près les diverses composantes des offres et notamment les points suivants :

Critères éliminatoires

a) offre administrative :

- absence de la caution de soumission;

b) offre technique pour :

- fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- non-conformité aux spécifications techniques majeures (origine du matériel, indices de protection) ;
- absence de l'autorisation du fabricant ;
- absence de fiches techniques ou prospectus ;
- n'avoir pas satisfait au moins dix-sept (17) des vingt et un (21) critères essentiels ;

c) offre financière :

- absence d'un prix unitaire quantifié ;
- surface financière insuffisante (53 000 000 FCFA TTC Minimum).

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques et financières sera faite sur la base des critères essentiels suivants :

- a) présentation de l'offre : **2 critères** ;
- b) expérience[Références de l'entreprise dans le domaine du Génie électrique (1^{ère} et dernière pages des lettres-commandes) + Procès-verbal de réception correspondant aux prestations réalisées (minimum acceptable au moins quatre (04) références au cours des dix dernières années)] : **4 critères** ;
- c) personnel [(copie certifiée conforme du diplôme + CV signé et daté par le titulaire, attestation de disponibilité, expérience du personnel d'encadrement)]: **6 critères** ;
- d) moyens matériels et logistiques[(véhicules de liaison ou pick-up 4 x 4, disponibilité du matériel et des équipements essentiels)] : **2 critères** ;
- e) attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire : **2 critères** ;
- f) méthodologie et organisation : **3 critères** ;
- g) Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP), complété, paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : **1 critère** ;
- h) Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) paraphé à chaque page, signé et daté à la dernière : **1 critère**.

15. Attribution

Le Directeur Général Hilton Yaoundé CHC attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de manière satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction Technique et au service des Marchés du Hilton Yaoundé CHC B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10, **E-mail** : emile.akono@hilton.com, reine.ngogwem@hilton.com. Une visite du site des travaux est prévue du **23 Juin 2020 au 24 Juin 2020 entre 10h et 16h précises** à la Direction Technique du Hilton Yaoundé CHC.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE BIKOK

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE
FINANCEMENT : BUDGET DU MINSANTE (BIP) EXERCICE 2015**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2020, **le Maire de la Commune de Bikok**, Département de la Mefou et Akono, Maitre d'Ouvrage Délégué et « Autorité Contractante » lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour les travaux **de Réhabilitation du Centre de Sante Intégré d'Ebakoa dans la Commune de BIKOK**, Département de la Mefou et Akono, Région du Centre.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installation, amenée et repliement du matériel, fourniture et pose d'une plaque de chantier
- Maçonnerie- Revêtement
- Charpente-couverture-Etanchéité-plafond
- Menuiserie Bois- métallique- Quincaillerie
- Electricité
- Plomberie sanitaire
- Peinture Générale
- VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **15 000 000 FRANCS CFA**.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres, est ouverte à égalité de conditions, aux Entreprises de droit camerounais. Toutefois, la priorité sera accordée aux Entreprises justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objets du présent Appel d'Offres.

5. Financement

Le financement de ce projet est assuré par **le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2020**.

6. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Bikok.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Bikok (Secrétariat Particulier du Maire), contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Trente mille (30 000) francs FCFA** auprès de la Recette Municipale de Bikok.

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels, seront déposées à la Mairie de Bikok (Secrétariat Particulier du Maire), aux heures et jours ouvrables au plus tard, le 07/07/2020 à 12 heures, heure locale et devront porter la mention suivante :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°07/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020 EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE REHEBILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EBAKOA DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE

« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux relatifs au présent Appel d'Offres est fixé à trois (03) mois, à compter de la date de notification de l'ordre service de commencer les travaux.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **300 000 (Trois cent mille) francs cfa**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Maire, Adjoint au Maire...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

La caution de soumission suscitée doit impérativement avoir une validité de trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres et devra être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. Le montant de la caution s'élève à **TROIS CENT MILLE (300 000) FRANCS FCFA**

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres, sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en une phase et aura lieu le 07/07/2020 à 13 heures, dans la salle de conférences de la Mairie de Bikok, par la Commission Départementale de Passation des Marchés de la Mefou et Akono.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

A. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI
- Absence d'un prix unitaire et d'un sous-détail de prix unitaire ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **Trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

B. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière ; oui/non
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ; oui/non
- La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des tâches et rendement) oui/non
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.
- Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non
- NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre a été évaluée la moins-disante et dont les capacités techniques et financières ont été jugées satisfaisantes.

15. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures et jours ouvrables à la Mairie de Bikok

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

UNIVERSITÉ DE DOUALA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0003939/AONO/UD/CIPM/2020 DU 09/06/2020, POUR LA MAÎTRISE D'ŒUVRE PARTIELLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BLOC ADMINISTRATIF À L'INSTITUT DES SCIENCES HALIEUTIQUES (ISH) DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA À YABASSI. FINANCEMENT : BUDGET DE L'UNIVERSITÉ DE DOUALA- EXERCICES 2020 ET SUIVANT.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
FS 461-390001-201100

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le présent Appel d'Offres a pour objet la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction du bloc administratif à l'Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala à Yabassi.

2. Consistance des prestations

Le prestation appel d'offres consiste en la surveillance partielle des travaux de construction du bloc administratif à l'Institut des Sciences Halieutiques de l'Université de Douala à Yabassi.

3. Cout Prévisionnel

Pour un coût prévisionnel de **35 000 000**

4. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Cabinets et Bureaux d'Etudes installés au Cameroun.

5. Financement

La prestation objet du présent appel d'offres est financée par le Budget de l'Université de Douala- Exercices 2020 et suivants pour un coût prévisionnel de **35 000 000 imputable sur la ligne n° FS 461-390001-201100**

6. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone 233 40 58 65 / 697 58 60 97 / 675 18 70 36 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu auprès de la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2 dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **25 000 (vingt cinq mille)** francs CFA.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en **huit (08) exemplaires** dont l'original et sept (07) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise à la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, Téléphone 233 40 58 65 / 6+97 58 60 97 / 675 18 70 36 au plus tard **le 01/07/2020 à 13 heures**, heure locale et devra porter la mention :

« Appel d'Offres National Ouvert N°00003939/.AONO/UD/CIPM/2020 du 09/06/2020 pour la maîtrise d'œuvre partielle des travaux de construction du bloc administratif à l'Institut des Sciences Halieutiques (ISH) de l'Université de Douala à Yabassi.

?A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement”.

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage est de trente six (36) mois. Il entre en vigueur dès la date de notification de l'ordre de service.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances, d'un montant de **700 000 (sept cent mille)** francs CFA, et dont la liste est jointe en annexe.

Sous peine de rejet pour non-conformité, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de **moins de trois (03) mois**.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu **le 01/07/2020 à 14 heures**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'Université de Douala, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, dans la salle de conférence de ladite Commission. Les offres qualifiées seront conviées à l'ouverture des offres financières.

12. Critères d'évaluation

Critères d'élimination

1. Dossier administratif incomplet;
2. Pièce falsifiée ;
3. Fausse déclaration ;
4. Absence de la Déclaration sur l'honneur par le soumissionnaire dans son offre technique, de n'avoir pas abandonné un marché au cours des (03) trois dernières années et de ne pas figurer sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics.
5. Note technique inférieure à 80/100 points.

Critères d'évaluation

Les principaux critères d'évaluation sont :

1. Présentation générale du Cabinet 03 pts
2. Références du Cabinet dans les prestations similaires (avec pièces justificatives) 32 pts
3. Compréhension des termes de référence, méthodologie, organisation 20 pts
4. Moyens logistiques 05 pts
5. Qualification et expérience du personnel clé 40 pts

13. Attribution

Le marché sera attribué au consultant dont l'offre sera la mieux disante, par pondération de la note technique et de la note financière.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix jours (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Division des Infrastructures, des Equipements et de la Maintenance (DIEM) sise a la Direction des Infrastructures, de la Planification et du Développement de l'Université de Douala, porte n° 2, téléphone 233 40 58 65 / 697 58 60 97/ 675 18 70 36.

NB. : Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

DOUALA le 9 Juin 2020

Le RRECTEUR

ONDOA MAGLOIRE

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE FINANCEMENT : BIP EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2020, le **Maire de la COMMUNE DE BIKOK, Autorité Contractante**, lance, un **Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS à BIKOK CENTRE**.

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

- | | |
|-----------------------------------|-------------------------------------|
| 1. Travaux préparatoires | 1. Menuiserie Métallique |
| 2. Terrassement | 2. Électricité |
| 3. Fondations | 3. Peinture |
| 4. Maçonnerie - élévation | 4. Voiries et Réseaux Divers (VRD). |
| 5. Charpente – Couverture-plafond | |

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : **dix-sept millions (17 000 000 FCFA)**

4. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP MINEDUB de l'Exercice 2020.

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **COMMUNE DE BIKOK, auprès du Secrétariat général de la Commune**, Tel. : 676297411, Dès publication et affichage du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la **COMMUNE DE BIKOK auprès du Secrétariat général de la Commune**, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **Trente mille (30 000 FCFA)**, payable à la Recette Municipale de BIKOK.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies** marqués comme tels, devra parvenir **auprès du Secrétariat général de la COMMUNE DE BIKOK** au plus tard **le 07 Juillet 2020**

à **12 heures** et devra porter la mention :

«**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/ AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020**

Pour les TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANTS A BIKOK CENTRE DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de :
Trois (03) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par un banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de trois cent quarante mille(340 000) FR CFA conformément à l'arrêté en vigueur et valable pendant 90 jours au-delà de la date limite des offres conformément au modèle en annexe

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n° 12 du DAO, d'un montant de : **Trois cent quarante mille (340 000 FCFA)** et valable pendant **quatre** mois. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entrainera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle des Actes de la **Commune de BIKOK** le **07 JUILLET 2020** à partir de **13 Heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE BIKOK siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI
- Absence d'un prix unitaire et d'un sous-détail de prix unitaire ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **Trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

Article 15. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière ; oui/non
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ; oui/non
- La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des tâches et rendement) oui/non
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.
- Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE BIKOK, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins distante et remplissant les capacités techniques et administratives requises. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées conformément à l'article 37 du code des marchés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la COMMUNE DE BIKOK**, Tel. : **676297411**

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BIKOK

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 DU 12/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de BIKOK, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de BIKOK, un appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'Ecole Publique de Nkilntsam I dans la Commune de BIKOK, département de la Méfou et Akono.

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Imputation
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP DE NKILNTSAM I.	16 500 000	5415197016411122222426

2. Consistance des prestations

Les prestations à réaliser portent sur :

CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE

- .. Lot 100 : Les travaux préparatoires ;
- .. Lot 200 : Les terrassements et l'implantation;
- .. Lot 300 : Les fondations ;
- .. Lot 400 : Les maçonneries et élévation ;
- .. Lot 500 : La charpente, la couverture et le plafond ;
- .. Lot 600 : Les menuiseries bois ;
- .. Lot 700 : Les menuiseries métalliques;
- .. Lot 800 : L'électricité ;
- .. Lot 900 : La peinture ;
- .. Lot 1000 : Les VRD;

3. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises installées en territoire camerounais.

4. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2020.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de BIKOK, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de **rente mille (30 000) francs CFA**

à la Recette Municipal de BIKOK.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels**, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de BIKOK, au plus tard le 07/07/2020 à 12 heures précises et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°09/AONO/CBK/CIPM/2020 Du 12/06/2020, EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NKILNTSAM I DANS LA COMMUNE DE BIKOK, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AKONO, REGION DU CENTRE.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

7. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de **Trois (03) mois**, délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

8. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances, soit :

N°	Désignation	Montant prévisionnel (F CFA TTC)	Montant de la caution
1	Construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Nkilntsam 1.	16 500 000	330 000

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère des Finances. La caution devra rester valable **trente (30) jours** au-delà de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations émettrices des pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Marie de BIKOK le 07/07/2020 à 13 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de BIKOK, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

11. Critères d'évaluation

A. Principaux critères éliminatoires

Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- Critères essentiels évalués à moins de 70% de OUI
- Absence d'un prix unitaire et d'un sous-détail de prix unitaire ;

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de **Trois (03) mois** et être conformes aux modèles.

B. Principaux critères de qualification

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La surface financière ; oui/non
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ; oui/non
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;(conducteur des travaux, le chef chantier) oui/non
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ; oui/non
- La méthodologie et l'organisation du travail ;(cohérence entre les durées des tâches et rendement) oui/non
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPAO.
- Preuve d'acceptation des conditions de la lettre-commande oui/non
- NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPAO.

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.

12. Attribution

Chacune des Lettres-Commandes à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de BIKOK service technique, aux numéros de téléphones : 676 297 411

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le MAIRE

OTTOU Crescence Odette

COMMUNE DE BAMENDA I

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 03 /ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR /2020 OF 04/06 FOR THE CONSTRUCTION OF 10 (TEN) MARKET STALLS IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the construction of 10(ten) market stalls in Bamenda I Council Area, Mezam Division of the North West Region.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

- Preparatory work
- Earth Works
- Masonry/elevation
- Painting and decoration
- Execution deadline

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **120 Days**

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **20,000,000 (Twenty million) FCFA**.

4. Allotissement

The Works consist of a unique lot as follows:

Construction of 10 (ten) market stalls in Bamenda 1 Council Area, in Mezam Division of the North West Region.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender is financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of MINDEVEL, budget heads.

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda 1 Council Office, Contracts Award Service, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda 1 Council Office Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **35,000 CFA francs (thirty five thousand francs CFA)**, payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bamenda 1 Council, Contracts Award Service not later than **25/06/2020 at 10:00 AM local time** and should carry the inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 03/ONIT/ BICITB /B1C/B1SD//VIEZAM/NWR/2020 OF 04/06/2020 FOR THE CONSTRUCTION OF 10 MARKET STALLS IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION ».

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in Document No.12 of the Tender File, of an amount of **400,000.CFA (four hundred thousand francs)** and valid for **thirty (90) days** beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the Administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/06/2020 at 11:00 AM local time**, in the conference hall of the Bamenda I Council hall, by the Bamenda 1 Council Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows;

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. Absence of bid bond
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Non respect of 75% of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP or non-completion of any project in the previous years
10. Financial capacity below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- Général présentation ofthe Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality ofthe personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in ail the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in ail the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda I Council office, Contracts Award Service and the Bamenda I Council, Technical Department.

BAMENDA le 4 Juin 2020

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE BAMENDA I

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/ BICITB /BIC /BISD/MEZAM/NWR /2020 OF 31/06/2020 FOR THE REHABILITATION OF THE BAMENDA I COUNCIL MARKET OF 40 SINGLE SHEDS IN BAMENDA I MUNICIPALITY OF MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION FINANCING: MINDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the framework of 2020 Public Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda 1 Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender FOR THE REHABILITATION OF THE BAMENDA 1 COUNCIL MARKET OF 40 SINGLE SHEDS IN BAMENDA I MUNICIPALITY OF MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

-Preparatory work

-Earth Works

-Masonry/elevation

-Painting and decoration

-Execution deadline

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **10,000,000 (Ten million) FCFA**

4. Allotissement

The works consist of a unique lot as follows:

THE REHABILITATION OF THE BAMENDA I COUNCIL MARKET OF 40 SINGLE SHEDS IN BAMENDA I MUNICIPALITY OF MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION

5. Participation et origine

Participation to this invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender is financed by the 2020 Public Investment Budget of the Ministry of MINDEVEL, budget heads

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council Office, Contracts Award Service, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda 1 Council Office Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **20,000 CFA francs (twenty thousand francs CFA)**, payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bamenda 1 Council, Contracts Award Service not later than **25/06/2020** at **10:00 AM local** time and should carry the inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 03/ONIT/ BICITB /B1C/B1SD//VIEZAM/NWR/2020 OF 04/06/2020 FOR THE REHABILITATION OF THE BAMENDA I COUNCIL MARKET OF 40 SINGLE SHEDS IN BAMENDA I MUNICIPALITY OF MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **200 OOCFA (two hundred thousand CFA)** and valid for **thirty (90) days** beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the Administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/06/2020** at **11:00 AM local time**, in the conference hall of the Bamenda I Council hall, by the Bamenda 1 Council Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows;

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. Absence of bid bond
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Non respect of 75% of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP or non-completion of any project in the previous years
10. Financial capacity below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- Général présentation ofthe Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality ofthe personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in ail the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in ail the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for **sixty (60) days** from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda I Council office, Contracts Award Service and the Bamenda I Council, Technical Department.

BAMENDA le 4 Juin 2020

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE BAMENDA I

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 05/ONIT/ BICITB /B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2020 OF 04/06/2020 THE OPENING OF 1.2 KM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF HYDRAULIC STRUCTURES ALONG THE COUNCIL ROAD NKINEH-NTENEFOR I IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION (EMERGENCY PROCEDURE) FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2020

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Within the Framework of 2020 Public Investment Budget, the Lord Mayor Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for THE OPENING OF 1.2 KM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF HYDRAULIC STRUCTURES ALONG THE COUNCIL ROAD NKINEH-NTENEFOR I IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of

-Preparatory work

-Earth Works

-Masonry/elevation

-Painting and decoration

-Execution deadline

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is **28,500,000 (twenty eight million five hundred thousand) FCFA.**

4. Allotissement

The Works consist of a unique lot as follows:

THE OPENING OF 1.2 KM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF HYDRAULIC STRUCTURES ALONG THE COUNCIL ROAD NKINEH-NTENEFOR I IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

5. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financement

Works which form the subject of this Invitation to tender shall be financed by the 2020 Public investment Budget of MINDDEVEL, budget heads No

7. Consultation du Dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I council Office, Contracts Award Service, as soon as this notice is published.

8. Acquisition du Dossier

The file may be obtained from the Bamenda I council Office, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of **45 000 CFA francs (forty Five thousand Francs CFA)**, payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Remises des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 02 (one) original and 06 (Six) copies marked as such, should reach the Bamenda I council Office, Contracts Award Service not Later than **25/06/2020 at 10 AM local time** and should carry the inscription:

« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 05/ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2020

OF 04/06/2020 THE OPENING OF 1.2 KM ROAD AND THE CONSTRUCTION OF HYDRAULIC STRUCTURES ALONG THE COUNCIL ROAD NKINEH-NTENEFOR I IN BAMENDA I COUNCIL AREA, MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION » EMERGENCY PROCEDURE.

"To be opened only during the bid-opening session"

10. Delai de Livraison

The maximum deadline provided by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this invitation to tender is **120 Days**

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of **570 000 CFA (five hundred and seventy thousand CFA)** and valid for **ninety (90) days** beyond the date of validity of bids

12. Recevabilité des Offres

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance. .

13. Ouverture des Plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the Administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **25/06/2020 at 11:00 AM local time**, in the conference hall of the Bamenda I Council hall, by the Bamenda 1 Council Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows;

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. Absence of bid bond
3. False declaration or falsified documents;
4. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
5. Non-compliance with model bid
6. Incomplete financial file;
7. Absence of a quantified unit price;
8. Non respect of 75% of essential criteria;
9. Name of company suspended by MINMAP or non-completion of any project in the previous years
10. Financial capacity below a third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- Général présentation ofthe Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality ofthe personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in ail the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in ail the pages and signed at the last page.

15. Attribution

This evaluation will be done in a purely binary way **yes** or **no** with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée Validité des Offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda I Council office, Contracts Award Service and the Bamenda I Council, Technical Department.

BAMENDA le 4 Juin 2020

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

CHANTIER NAVAL ET INDUSTRIEL DU CAMEROUN

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°020/AON/CNIC-CEP-YPL/MR/2020 DU 10/06/2020 POUR LA FOURNITURE ET LA MISE EN SERVICE ET LE SERVICE APRES-VENTE D'UN PICK UP DOUBLE CABINE ET D'UN VEHICULE STATION WAGON A LA CELLULE D'EXECUTION DU PROJET YARD PETROLIER DE LIMBE(YARD PETROLIER DE LIMBE)PRÊT N°: N° 2000130000093

FINANCEMENT
BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT (BAD)
IMPUTATION
2000130000093

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le *Chantier Naval et Industriel du Cameroun S.A* a reçu un financement de la Banque Africaine de Développement en diverses monnaies pour couvrir le coût de certaines composantes du **Projet de Construction d'Infrastructures de Réparation de Plates-formes Pétrolières à Limbé**. Il est prévu qu'une partie des produits de ce prêt soit appliquée aux règlements éligibles faisant partie du contrat pour la fourniture, la mise en service et le service après-vente d'un Pick-up double cabine et d'un véhicule Station Wagon à la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe.

2. Consistance des prestations

Le Directeur Général Adjoint du Chantier Naval et Industriel du Cameroun

invite par la présente les soumissionnaires éligibles à présenter leurs offres sous pli fermé pour la fourniture, la mise en service et le service après-vente d'un Pick-up double cabine et d'un véhicule Station Wagon à la Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe. L'Appel d'Offres se compose un **seul lot** regroupant:

- Un (01) véhicule de type Station Wagon 4X4 ;
- Un (01) véhicule PICK UP 4x4 double cabine.

L'Appel d'Offre National se déroulera conformément aux Règles et Procédures pour les acquisitions de biens et travaux de la Banque Africaine de Développement (BAD), édition mai 2008 révisée en juillet 2012.

3. Consultation du Dossier

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter le dossier d'Appel d'offres à l'adresse ci-dessous:

Chantier Naval et Industriel du Cameroun (CNIC)
Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe

Quai de Réparation Navale (Zone portuaire amont)

BP 2 389 Douala – Cameroun

Tél. : (237) 233 40 15 60/ 233 40 34 88/ **674 830 718**

Fax: **(237) 233 40 61 99**

Electronic mail address: g.bayebe@cnicyard.com

Cc: lsp_taskforce@cnicyard.com

De 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures, de lundi à vendredi.

4. Acquisition du Dossier

Un jeu complet du dossier d'appel d'offres en Français peut être obtenu au Chantier Naval et Industriel du Cameroun (Cellule d'Exécution du projet Yard Pétrolier de Limbe à l'adresse ci-dessus, après publication de cet avis moyennant présentation d'un reçu représentant la preuve de versement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA** (Cinquante mille) au compte spécial **CAS-ARMP N° 335 988 60001-94** ouvert dans les agences de la BICEC au Cameroun

5. Renseignements Complémentaires

Les dispositions dans les instructions aux soumissionnaires et dans les conditions générales du contrat sont les dispositions du dossier d'appel type d'offres de la Banque Africaine de Développement: Acquisition des Biens de la Banque. édition Septembre 2010, mise à jour Décembre 2017;

Les offres doivent être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 13 Juillet 2020 à 12 heure (heure locale) et doivent être accompagnées d'une garantie de 1 600 000 (Un million six cent) FCFA;

Les offres doivent être valides durant une période de vingt dix jours (90) jours suivant la date limite de dépôt des offres ci-dessus;

Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, le 13 Juillet 2020 à partir de 13 heures (heure locale) dans la salle de réunion de la Direction Générale du Chantier Naval et Industriel du Cameroun (- **Quai de Réparations Navales - Zone Portuaire Amont**), **B. P. 2389 Douala**. Numéro de téléphone : **(00 237) 233 4015 60/233 40 34 88/674 83 0718**. Fax : **(00 237) 233 40 61 99**

DOUALA le 10 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL ADJOINT

AKA'A NDI'I Roland Maxime

COMMUNE DE LOMIE

006/DC/C.LOMIE/SG/CIPM/2020 DU 22/05/2020 POUR L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOMIE DANS LA COMMUNE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
59036412242279711

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du projet cite en référence, le Maire de la Commune de LOMIE, Autorité Contractante lance une consultation pour une Demande de cotation relative à l'équipement en matériel médical au CMA de LOMIE dans la Commune de LOMIE, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente Demande de Cotation consistent en l'équipement en matériel médical au CMA de LOMIE dans la Commune de LOMIE, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis quantitatif et estimatif, notamment la livraison du matériel médical conformément aux prescriptions techniques du devis descriptif des fournitures.

3. Cout Prévisionnel

15 000 000 FCFA

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises installées au Cameroun et jouissant des capacités juridiques, financières et techniques requises.

6. Financement

les prestations, objet du présent Dossier de Consultation, seront financées par le Budget d'INVESTISSEMENT Public -MINSANTE - Exercice 2020,

7. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Lomié dès publication du présent Avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré aux heures ouvrables à la Mairie de Lomié dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (vingt mille FCFA) payable à la Recette municipale de Lomié.

9. Remises des offres

les offres rédigées en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli lcrmc au plus tard le 23/06/2020 à 11 heures, heure locale et rceepfinnés Mairie de Lomié el ilevroni porter la încmion :

006/DC/C.LOMIE/SG/CIPM/2020 du 22/05/2020 POUR L'EQUIPEMENTEN MATERIEL MEDICAL AU CENTRE MEDICAL D'ARRONDISSEMENT DE LOMIE DANS LA COMMUNE DE LOMIE, DEPARTEMENT DU !!AUT-N^ONG, REGION DE L'EST.

10. Delai de Livraison

Le delai d'exécution maximum des prestations est de **Ouarantte-cinq (45 jours)** et court àcompter de la date de notification de Tordre de service d'exécuter la livraison.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre-vingt-dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit **Trois cent mille (300 000) francs**; établi scion le modelé indique -ii-ns kl Demande de Cotation, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge de

12. Recevabilité des Offres

les offres ne respectant pas le mode de séparation de Polfre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute otirc incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de Cotation sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans la Demande de Cotation de la Demande de Cotation et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de TAppci d'Offres. ,

Elles dcNTonî oblicafoirement daterde moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas rcccvables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

l'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu **le 23/06/2020 à 12 heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune de Lomié siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier à la Mairie de Lomié.

14. Critères d'évaluation

11.1 Principaux critères éliminatoires :

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Absence de la caution de soumission
- Non-conformité après 48h d'une pièce du dossier administratif ;
- Offre financière incomplète (absence de bordereau des prix unitaires, devis quantitatif et estimatif) ;
- La note technique inférieure au seuil minimal requis 05 oui sur 07 soit (70%) ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre.
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'avoir pas abandonné de marché au cours des trois (03) dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

11.2. Principaux critères de qualification

l'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) à l'ouverture des offres par la Commission de Passation des Marchés compétente sur la base des critères essentiels ci-dessous ;

- Présentation générale de l'offre.
- Références de l'Entreprise ;
- Matériel (véhicule de livraison) et délai de livraison ;
- Capacité de financement ;
- Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% soit 05 oui sur 07 des réponses positives seront éligibles à l'analyse financière.

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins-disante et jugée substantiellement conforme au Dossier de Demande de Cotation.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée la moins disante après correction éventuelle.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. ;

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune LOMIE au numéro de téléphone 695 188 198.

LOMIE le 22 Mai 2020

Le MAIRE

LOMIE Gérard

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

ADDITIF A L'ASMI N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSE D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- Page 2 (II) OBJECTIF DE LA MISSION

Au lieu de : « Ce panel sera financé dans le cadre de la composante 1 du Projet » ;

Lire : Ce panel sera financé dans le cadre de la composante 6 du Projet.

II- Page 5 (V) CRITERES D'EVALUATION

Au lieu de : « Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues (1ères et dernières pages des contrats/marchés), expérience dans des conditions semblables, CV du personnel clé avec copies des diplômes ; capacité financière ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation » ;

Lire : Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : références concernant l'exécution de contrats analogues (copies des contrats), expérience dans des conditions semblables, CV avec copies des diplômes, ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°010/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 27 MAI 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS CONCERNANT LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES SUIVANTS : N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR L'ÉLABORATION DE L'ANNUAIRE DES STATISTIQUES DU TOURISME ET DES LOISIRS, ÉDITION 2020 ; N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 DU 09 AVRIL 2020 POUR LA RÉALISATION D'UNE ENQUÊTE SUR LES DÉPENSES ET LES MOTIVATIONS DES VISITEURS NON-RÉSIDENTS DANS LA RÉGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions des Dossiers d'Appel d'Offres susvisés, financés dans le cadre du Compte d'Affectation Spéciale (CAS/MINTOUL) et du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2020, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, les résultats se présentent ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Délai d'exécution
1	N°006/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 09 avril 2020 pour l'élaboration de l'annuaire des statistiques du tourisme et des loisirs, édition 2020	Yaoundé	Société A-Z TECHNOLOGIE CORPORATION, BP : 493 Yaoundé	19 151 550	04 mois
2	N°007/AONO/MINTOUL/CIPM/2020 du 09 avril 2020 pour la réalisation d'une enquête sur les dépenses et les motivations des visiteurs non-résidents dans la région du Littoral		Société DATA BUILDING CORPORATION SARL, BP : 503 Yaoundé	19 175 400	04 mois

Les Directeurs de ces entreprises sont priés de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à ces consultations.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 27 Mai 2020

Le **MINISTRE D'ÉTAT**

MAIGARI BELLO BOUBA

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

COMMUNIQUE N°013/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 11 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020 FINANCEMENT : BIP/MINCOM/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Communication communique :

Le soumissionnaire ci-après, est retenu pour la livraison des fournitures, objet de l'Avis d'Appel d'Offres national ouvert n°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 du 08 avril 2020 relatif à l'acquisition du matériel Informatique pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication.

Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS L'ODYSEE	98 150 203 (Quatre-vingt-dix-huit-millions-cent-cinquante-mille-deux-cent-trois)	60 jours

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué au Ministère de la Communication, Service des Marchés Publics, pour les formalités relatives à l'établissement du marché correspondant.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de passer à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés retirer leurs offres sous quinze jours. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Le **MINISTRE**

SADI René Emmanuel

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __17__/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n°_016_/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du 12 JUIN 2020, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __19__/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n°_018_/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du 12 JUIN 2020, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU – MARCHÉ EKANANG 1.1 KM, CHEFFERIE MBOUROUKOU – CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM ; ENTREE ECOLE EKANANG – PLANTATION NOUVELLE 0.6 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2020 (MINTP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	Attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 001/AONO/COMMUNE-MELONG/ST/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU – MARCHÉ EKANANG 1.1 KM, CHEFFERIE MBOUROUKOU – CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM ; ENTREE ECOLE EKANANG – PLANTATION NOUVELLE 0.6 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	ETS ETONG PRESTA NG/CIPM/ST/2020 BP: S/C 400 NKONGSAMBA TEL: 675202104	Vingt-sept millions six cent quarante-deux mille cent cinquante (27 642 150) francs CFA en TTC)	Quatre-vingt (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 08/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

L'appel d'offre N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-IFID/20 du 27/01/2020 pour la fourniture du matériels et outils d'exploitation et de réparation aux communes d'Akom 2, Olamzé, Mvangan et Mvengué en quatre (04) lots est attribuée comme suit :

N°	Adjudicataire Proposé	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
Lot 1 : Akom 2	ETS LA ROSELLE	26 247 990	31 515 271	03 mois
Lot 2 : Olamzé	ETS LE CHATELET	26 588 000	31 706 190	
Lot 3 : Mvangan	ETS VENUS	26 712 000	31 854 060	
Lot 4 : Mvengué		26 777 900	31 932 646	

Les responsables des sociétés retenues sont priés de se rapprocher de l'Unité de Coordination du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires, sise derrière le Stade Omnisport, dès publication du présent résultat, pour les modalités d'élaboration de leurs Marchés.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à l'Unité de Coordination du Projet pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP 2020 (MINTP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N° 003/AONO/COMMUNE-MELONG/SG/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS T&C TRADING BP : 11159 Yaoundé Tél : 677699820	Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille cinquante (49 999 050) francs CFA en TTC)	Cent vingt (120) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 13/02/2020

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A

communiqué :

Par Décision **N° 0490 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 juin 2020**, la lettre-commande relative aux travaux de rénovation du salon d'accueil de l'Aéroport de Ngaoundéré, est attribuée aux **ETS H.DULCIE, BP : 1108 Yaoundé, Tél : 699 613 270**, pour un montant toutes taxes comprises **de vingt-cinq millions huit cent un mille trois cent vingt-quatre (25 801 324) F CFA** et un délai d'exécution de **Trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHÉ EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. FINANCEMENT : BIP 2020 (MINADER)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N°002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHÉ EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ONCIBISA S/NTZ PRESTA BP :S/C 400 Nkongsamba Tél : 675202104	Quatorze millions neuf cent quatre-vingt-quatre mille cent quatre-vingt-dix-neuf (14 984 199) francs CFA en TTC)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°024/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM), Communique :

Par décision N° 024 /D/FEICOM/DG du 12 JUIN 2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE ET COMPAGNIE	QUATRE VINGT SEPT MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE (97 308 000) FRANCS CFA TTC	TRENTE (30) JOURS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°025/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20
LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MINTOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 025 /D/FEICOM/DG du 12 JUIN 2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
AFRICA WASTE ENERGY	VINGT-HUIT MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENT –QUARANTE CINQ (28 994 445) FRANCS CFA TTC	TROIS (03) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE YAOUNDE II

COMMUNIQUE N°008/C/AM/CAY2/SMP/2020 DU 11 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GENERATEUR ELECTRIQUE A LA MAIRIE DE YAOUNDE II.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II communique :

L'Entreprise *ETS. ROC CONSULTING*, N° R.C.M : *RC/YAO/2013/A/3849* ; N° Contr. : *P038100564054G*, B.P. : *00 Yaoundé*, Tél. : *677 42 58 21 / 694 06 62 85* est déclarée attributaire de la Lettre-Commande N°002

- Montant TTC. : *24 994 800 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent)*

Francs CFA;

Délai d'exécution de **45 (Quarante-cinq) Jours.**

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Le MAIRE

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

COMMUNE DE MELONG

COMMUNIQUE N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIVE A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL. MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE COMMUNE DE MELONG FINANCEMENT : BIP 2020 (MINSANTE

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le maire de la Commune de Melong communique

Par Décision N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert suscité

Intitulé du projet	attributaire	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
N002/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.	TUMANS MEDICAL SARL BP : 2842 Douala Tél : 233 47 26 96/ 677 70 67 56	Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (79 99 975) francs CFA en TTC)	Soixante (60) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation, au Service du Secrétaire Général pour la mise au point du contrat correspondant.

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

VILLE DE YAOUNDE

**COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE
RELATIVE AUX TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA
VILLE DE YAOUNDE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les travaux objet de la consultation sus citée, ont été attribués à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN**, pour un montant de **399 996 457 (trois cent quatre dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent cinquante-sept) francs CFA TTC, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.**

Ladite entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la Ville de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les entreprises n'ayant pas été retenues sont priées de passer retirer leurs offres sous quinzaine .passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

COMMUNIQUE PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE LA CONSULTATION RESTREINTE RELATIVE A LA MAITRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Ville de Yaoundé communique :

Les prestations objet de la consultation sus citée ont été attribuées au **bureau d'études ICE CAMEROUN**, pour un montant de **28 159 751 (vingt-huit millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante un) francs CFA TTC, et un délai d'exécution suivant les travaux.**

Ledit bureau d'études est prié entreprise est priée de prendre attache avec la Direction du Développement des Infrastructures et des Equipements de la Mairie de la ville de Yaoundé pour la mise au point du marché.

Par ailleurs, les bureaux d'études n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine. Passé ce délai, ces offres seront détruites.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

COMMUNE DE POUMA

COMMUNIQUE N° 010/C/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2020 DU 11/06/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ N°18/M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001 /DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRCIMINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, AUTORITE CONTRACTANTE ;

Par DECISION N°10/CP/SM/CIPM/2020DU 11/06/2020

LE MARCHÉ N°18/M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 passé avec LETS MBU 8.P: 3565 YDE, Tél: 662765470, pour les travaux de construction de deux ponts LEP TOC et NKANLA II (LOT 2) dans la Commune de POUMA pour un Montant de 82 378 999 (Quatre-vingt-deux millions trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs) FCFA TTC avec un délai d'exécution de **quatre mois (04) mois calendaires** est à compter de la date de signature du présent communiqué résilié pour cause de défaillance de l'entreprise après plusieurs rappels à l'ordre et d'une évaluation de la mise en demeure infructueuse telle que prévu dans le CCAG article 44.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

POUMA le 11 Juin 2020

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

PROJET D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'HYDROELECTRICITE SUR LE FLEUVE SANAGA

ADDITIF A L'ASMI N°002/ASMI/MINEE/PATDHS UGP-MINEE/SPM/2020 DU 19 MAI 2020 POUR LE RECRUTEMENT D'UN PANEL D'EXPERTS ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL COMPOSE D'UN ENVIRONNEMENTALISTE, D'UN SOCIO-ANTHROPOLOGUE ET D'UN SPECIALISTE EN SANTE PUBLIQUE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

I- Page 2 (II) OBJECTIF DE LA MISSION

Au lieu de : « Ce panel sera financé dans le cadre de la composante 1 du Projet » ;

Lire : Ce panel sera financé dans le cadre de la composante 6 du Projet.

II- Page 5 (V) CRITERES D'EVALUATION

Au lieu de : « Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : Brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues (1ères et dernières pages des contrats/marchés), expérience dans des conditions semblables, CV du personnel clé avec copies des diplômes ; capacité financière ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation » ;

Lire : Les candidats intéressés doivent fournir des informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter cette prestation : références concernant l'exécution de contrats analogues (copies des contrats), expérience dans des conditions semblables, CV avec copies des diplômes, ainsi que toutes autres informations jugées pertinentes en rapport avec la prestation.

YAOUNDE le 19 Mai 2020

Le COORDONNATEUR

PODIE LUC

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __17__/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n°_016_/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du 12 JUIN 2020, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 21 AVRIL 2020 POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

HILTON YAOUNDE

COMMUNIQUE N° __19__/C/ CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR COMMUNIQUE : PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Hilton Yaoundé communique :

Par *Décision n°_018_/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR* du 12 JUIN 2020, le marché relatif **A L'APPEL D'OFFRES N° N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.**

L'entreprise adjudicataire est priée de se présenter de toute urgence aux services des marchés publics sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC pour des modalités liées à la signature dudit marché.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont invitées à se présenter au service des Marchés sis au secrétariat de la Direction Générale du Hilton Yaoundé CHC, sous quinzaine, à l'effet de retirer leurs offres, à l'exception de l'original et de l'exemplaire destiné à l'Agence de Régulation des Marchés Publics. Passé ce délai, leurs offres seront tout simplement détruites sans qu'il n'y ait lieu à réclamation.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission des prestataires non retenus. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

COMMUNIQUE N°020/C/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA/OFID/IAC DU 08/06/2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE, COMMUNIQUE :

L'appel d'offre N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-IFID/20 du 27/01/2020 pour la fourniture du matériels et outils d'exploitation et de réparation aux communes d'Akom 2, Olamzé, Mvangan et Mvengué en quatre (04) lots est attribuée comme suit :

N°	Adjudicataire Proposé	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
Lot 1 : Akom 2	ETS LA ROSELLE	26 247 990	31 515 271	03 mois
Lot 2 : Olamzé	ETS LE CHATELET	26 588 000	31 706 190	
Lot 3 : Mvangan	ETS VENUS	26 712 000	31 854 060	
Lot 4 : Mvengué		26 777 900	31 932 646	

Les responsables des sociétés retenues sont priés de se rapprocher de l'Unité de Coordination du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires, sise derrière le Stade Omnisport, dès publication du présent résultat, pour les modalités d'élaboration de leurs Marchés.

Les sociétés n'ayant pas été retenues sont priées de se présenter, dès publication du présent résultat, à l'Unité de Coordination du Projet pour le retrait de leurs soumissions sous quinzaine, faute de quoi, elles seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de main-levée de caution de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

COMMUNIQUE N° 0865-20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TA PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2020 DU 13/02/2020

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A

communiqué :

Par Décision **N° 0490 -20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 03 juin 2020**, la lettre-commande relative aux travaux de rénovation du salon d'accueil de l'Aéroport de Ngaoundéré, est attribuée aux **ETS H.DULCIE, BP : 1108 Yaoundé, Tél : 699 613 270**, pour un montant toutes taxes comprises **de vingt-cinq millions huit cent un mille trois cent vingt-quatre (25 801 324) F CFA** et un délai d'exécution de **Trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 3 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°024/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°015/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR LA FOURNITURE DU
MATERIEL INFORMATIQUE AU FEICOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),
Communique :**

Par décision N° 024 /D/FEICOM/DG du 12 JUIN 2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
ETS GROUPE LE SISYPHE ET COMPAGNIE	QUATRE VINGT SEPT MILLIONS TROIS CENT HUIT MILLE (97 308 000) FRANCS CFA TTC	TRENTE (30) JOURS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**COMMUNIQUE N°025/C/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE
L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 POUR L'EXECUTION DES
TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC PAR ENERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20
LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE MINTOM**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DU FONDS SPECIAL D'EQUIPEMENT ET INTERCOMMUNALE (FEICOM),

Communique :

Par décision N° 025 /D/FEICOM/DG du 12 JUIN 2020

La Société ci-après, a été déclarée adjudicataire à la Lettre-Commande relative à l'Appel d'Offres National Ouvert sus cité.

ADJUDICATAIRE	PROPOSITION FINANCIERE TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
AFRICA WASTE ENERGY	VINGT-HUIT MILLIONS NEUF CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENT –QUARANTE CINQ (28 994 445) FRANCS CFA TTC	TROIS (03) MOIS

Le Responsable de ladite entreprise est invité dès publication du présent communiqué, à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Service des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM à retirer la Décision d'attribution de la Lettre-Commande. En outre, l'adjudicataire a 72 heures pour souscrire à ladite Lettre-Commande.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine dès parution du présent communiqué, à l'exception de l'exemplaire destiné à l'ARMP.

Passé ce délai, ces offres seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

DECISION N°057/D/MEADEN/2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUDAO N°02/AONO/MEADEN/CIPM/2020 DU 24 AVRIL 2020 PORTANT SUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE LA ZONE DE CONFLUENCE DE LA RETENUE DE LAGDO SUR LE MAYO SINA POUR LE COMPTE DE LA MEADEN

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu la Constitution ;
Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;
Vu la Loi n°2019/022 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu le Décret n°2006/06 du 22 février 2006 portant nomination du Directeur Général de la MEADEN ;
Vu le Décret n°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord ;
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés ;
Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;
Vu le Décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;
Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès des Etablissements Publics ;
Vu la Décision n°054/D/MEADEN/2020 du 04 mars 2020 constatant la mise en place de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN ;
Vu la circulaire N°00008349/C/MINFI du 30/12/2019, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2020 ;
Vu le procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN ;
*Vu la lettre n°17/L/CIPM/2020 du 09 juin 2020 relative à la proposition d'attribution du Président de la C.I.P.M. auprès de la MEADEN et le rapport final de la sous-commission d'analyse des offres ;
DECIDE :

Article 1er : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit:

Objet du marché	Adjudicataire	Montant
Travaux d'aménagement de la zone de confluence de la retenue de lagdo sur le mayo sina pour le compte de la MEADEN, objet du DAO N°02/AONO/MEADEN/CIPM/2020	BADIASON Sarl BP 15771 DOUALA TEL 699 88 50 77	40 000 000 FCFA

Article 2 :

- 1) L'entreprise adjudicataire ne pourra réaliser les travaux qu'après signature du marché y afférent et notification de l'ordre de service de commencer ses prestations.
- 2) Le délai d'exécution qui est de 04 (quatre) mois et court à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

GAROUA le 10 Juin 2020

Le DIRECTEUR

ABDOULAYE SERNO

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N°0490- 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/TAPORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DU SALON D'ACCUEIL DE L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRÉ.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° **03/AONO/ADC/CIPM/2020 du 13/02/2020**;

Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;

Considérant la correspondance n° 051-20/ADC/CIPM/se du 08 mai 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative aux travaux de rénovation du salon d'accueil de l'Aéroport de Ngaoundéré, est attribuée aux **ETS H.DULCIE**, BP :1108 Yaoundé, Tél : 699 613 270, pour un montant **toutes taxes comprises de vingt-cinq millions huit cent un mille trois cent vingt-quatre (25 801 324) F CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2- Le Gérant des **ETS H.DULCIE** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°003/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 003/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE MUNICIPAL DE MELONG DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **22 Mai 2020**

DECIDE

Article 1^{er}. : L'ETS **T&C TRADING BP : 11159 Yaoundé Tél : 6776998204** ; a été retenu comme adjudicataire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° **003/A**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

HILTON YAOUNDE

DÉCISION N° 016/D/CHC/HILTON/CIPM/DG/JP/NR PORTANT ATRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES N° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 07 MAI 2020 POUR LES TRAVAUX RENOVATION DU BAR PANORAMIQUE DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'appel d'offres n° 16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 21 Avril 2020 relatif aux travaux de rénovation du bar Panoramique du Hilton Yaoundé CHC.

DECIDE

Article 1^{er} : l'entreprise dont le nom suit est déclarée adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres N°16/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 07 Mai 2020 pour les travaux de rénovation du Bar Panoramique du Hilton Yaoundé CHC. Il s'agit de :

Adjudicataire	Contact (s)	Montant TTC du marché (FCFA)	Délai d'exécution
PAC International Cameroun Sarl	BP : 3671 Yaoundé Cameroun Tel : 698 80 83 83/ 679 57 47 12	118 712 695	08 Mois

Article 2 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°002/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU – MARCHE EKANANG 1.1 KM, CHEFFERIE MBOUROUKOU – CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM ; ENTREE ECOLE EKANANG – PLANTATION NOUVELLE 0.6 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moundou ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong ;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 001/AONO /COMMUNE MELDNCCIPM/ST /2020 DU 08 Avril 2020. RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU - MARCHE EKANANG 1.1 KM. CHEFFERIE MBOUROUKOU - CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM : ENTREE ECOLE EKANANG - PLANTATION NOUVELLE DANS LA COMMUNE DE MELONG. ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO. REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **22 Mai 2020**

DECIDE

Article 1^{er} : L'ETSS ETONGPRESTA, BP :S/C 400 NKONGSAMBA Tél/ 675202104 ; a été retenu comme adjudicataire de L'AVIS D'APPEL D'OFFRE N° 01/AONO /COMMUNE MELONG/CIPM/ST /2020 DU 08 Avril 2020. RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE EN TERRE CHEFFERIE MBOUROUKOU - MARCHE EKANANG 1.1 KM. CHEFFERIE MBOUROUKOU - CARREFOUR DEGRANDO 1.7KM : ENTREE ECOLE EKANANG - PLANTATION NOUVELLE 0.6 km- DANS LA COMMUNE DE MELONG. L'ARRONDISSEMENT DE MELONG. DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant de **Vingt-sept millions six cent quarante-deux mille cent cinquante (27 642 150) francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Quatre-**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°005/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHÉ EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;
Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;
Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;
Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;
Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;
Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;
Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;
Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains
Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong;
Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics
Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;
Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;
Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHE EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL..

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **22 Mai 2020**

DECIDE

Article 1^{er}: L'ETABLISSEMENT ETONG PRESTA BP :S/C 400 Nkongsamba Tél : 675202104; a été retenu comme adjudicataire de AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 08/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA PISTE AGRICOLE MARCHE EKANANG – MOUANGUEL 4.5 KM DANS L'ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL..

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

MELONG le 8 Juin 2020

Le MAIRE

KUETE JEAN

MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION

DECISION N°051/D/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP DU 11 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'ACQUISITION DU MATÉRIEL INFORMATIQUE POUR LES SERVICES DÉCONCENTRÉS DU MINISTÈRE DE LA COMMUNICATION, SUITE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 DU 08 AVRIL 2020.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Vu La constitution ;

Vu La [loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2020](#) ;

Vu Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés ;

Vu Le Décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du gouvernement ;

Vu [Décret N°2018/190 du 02 mars 2018 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.](#)

[N°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement.](#)

Vu Décret n°2019/001 du 04 janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu [Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement](#) ;

Vu Le Décret n°2012/380 du 14 septembre 2012 portant organisation du Ministère de la Communication ;

Vu La circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de

l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu La décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu La décision n°011/MINCOM/SG/DAG/SDBMM/CSMP du 17 mars 2020, modifiant et complétant certaines dispositions de la décision n°171/DAG/DAG du 17 juillet 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication ;

Vu l'appel d'offres national ouvert n°005/AONO/MINCOM/CIPM/2020 du 08 avril 2020 ;

Vu la proposition d'attribution n°010/MINCOM/CIPM/S du 22 mai 2020 du Président de la Commission Interne de Passation des Marchés du Ministère de la Communication.

Considérant les autres nécessités de services ;

DÉCIDE

ARTICLE 1 : L'entreprise ci-après est attributaire du marché relatif à l'acquisition du matériel informatique pour les services déconcentrés du Ministère de la Communication. Il s'agit de :

Attributaire	Montant TTC (F CFA)	Délais
ETS L'ODYSEE	98 150 203 (Quatre-vingt-dix-huit-millions-cent-cinquante-mille-deux-cent-trois)	60 jours

ARTICLE 2 : Le Directeur Général de cette entreprise est invité à se présenter au Service des Marchés, bâtiment principal du Ministère de la Communication pour l'établissement et la signature du marché y relatif.

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Le MINISTRE

SADI Réné Emmanuel

MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE

DÉCISION N°0233/D/MINEE/SG/DGRE/UCP-BADEA-OFID/IAC DU 08/06/2020 PORTANT ATTRIBUTION DE L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 DU 27/01/2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL ET OUTILS D'EXPLOITATION ET DE REPARATION AUX COMMUNES D'AKOM 2, OLAMZE, MVANGAN ET MVENGUE EN QUATRE (04) LOTS.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'EAU ET DE L'ENERGIE,

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu le Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2012/501 du 07 novembre 2012 portant organisation du Ministère de l'Eau et de l'Energie ;

Vu l'Accord de Prêt n° 11/16/2010-660 de la Banque Arabe pour le Développement Economique en Afrique (BADEA) pour le financement du Projet d'Alimentation en Eau Potable de 07 Centres

Secondaires ;

Vu l'appel d'offre N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 du 27/01/2020 pour la fourniture du matériels et outils d'exploitation et de réparation aux communes d'Akom 2, Olamzé, Mvangan et Mvengué en quatre (04) lots.

Vu le Procès-verbal de la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du Projet d'AEP 07 Centres Secondaires du 27/03/2020 ;

Vu la lettre n°053/L/208/MINEE/UCP-BADEA-OFID/IAC du 08/04/2020 sollicitant l'Avis de Non Objection de la BADEA ;

Vu le fax n° OP/1914 du 31/05/2020 accordant l'Avis de Non Objection sur la Proposition d'Attribution de l'appel d'offre N°019/AONO/MINEE/CSPM/UCP-BADEA-OFID/20 du 27/01/2020.

DECIDE :

Article 1^{er} : Les sociétés ci-dessous désignées, ayant soumissionnées à l'Appel d'Offres dont l'objet est mentionné ci-dessus, sont déclarées attributaires pour les montants et les délais ci-après :

N°	Adjudicataire Proposé	Montant HTVA (FCFA)	Montant TTC (FCFA)	Délais livraison
Lot 1 : Akom 2	ETS LA ROSELLE	26 247 990	31 515 271	03 mois
Lot 2 : Olamzé	ETS LE CHATELET	26 588 000	31 706 190	
Lot 3 : Mvangan	ETS VENUS	26 712 000	31 854 060	
Lot 4 : Mvengué		26 777 900	31 932 646	

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MINISTRE

ELOUNDOU ESSOMBA GASTON

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

**DECISION N°024 /D/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL INFORMATIQUE
AU FEICOM**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Équipement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE**

Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU la Demande de Cotation N°006/DC/FEICOM/CIPM/2020 du 24 avril 2020 relative à l'acquisition des rames et rouleaux de papiers par le FEICOM.

DECIDE:

Article 1er : l'Ets Groupe de Sisyphe et Compagnie BP: 30800, TEL : (237) 677 866 895 est déclaré adjudicataire de l'appel d'offres national ouvert N°015/aono/FEICOM/CIPM/2020 du 14 avril 2020 pour la fourniture du matériel informatique au FEICOM, pour un montant de **quatre-vingt-dix-sept millions trois cent huit mille (97 308 000) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **quinze (30) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution **dudit Appel d'Offres.**

Article 2 : Le Responsable dudit Ets est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement du MArché y afférent.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

AKOA Philippe Camille

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE

DECISION N°025 /D/FEICOM/DG DU 12 JUIN 2020 POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE PUBLIC PAR ÉNERGIE SOLAIRE AVEC FOURNITURE ET POSE DE 20 LAMPADAIRES DANS CERTAINES ARTÈRES DE LA VILLE DE MINTOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

VU la loi N°2017/010 du 12 Juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

VU le décret N°2018/635 du 31 octobre 2018 portant réorganisation du Fonds Spécial d'Equipelement et d'Intervention Intercommunale ;

VU le décret N°2006/299 du 20 septembre 2006 portant nomination de Monsieur **AKOA PHILIPPE CAMILLE** Directeur Général du FEICOM ;

VU le décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

VU l'Appel d'Offres National Ouvert N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 14 avril 2020 pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie solaire avec fourniture et pose de 20 lampadaires dans certaines artères de la ville de Mintom

-

DECIDE:

Article 1er : L'entreprise **AFRICA WASTE ENERGY BP : 8610 Douala, TEL : (237) 243 648 635** est déclarée adjudicataire de l'Appel d'Offres National Ouvert **N°016/AONO/FEICOM/CIPM/2020 du 14 avril 2020** pour l'exécution des travaux d'éclairage public par énergie solaire avec fourniture et pose de 20 lampadaires dans certaines artères de la ville de Mintom, pour un montant de **vingt-huit millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille quatre cent quarante-cinq (28 994 445) francs CFA TTC** et pour un délai de livraison de **trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécution des prestations dudit Appel d'Offres.

Article 2 : Le Responsable de ladite entreprise est invité à se présenter à la Direction de la Mobilisation des Ressources Financières, de la Comptabilité et du Patrimoine (Services des Marchés et Approvisionnements) du FEICOM pour l'établissement de la Lettre-commande y afférente.

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

AKOA Philippe Camille

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°004/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 08/06/2020 RELATIF L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong ;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Considérant L'AVIS DE CONSULTATION N°002/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

Considérant Le procès-verbal de proposition d'attribution de la CIPM du **22 Mai 2020**

DECIDE

Article 1^{er} : L'entreprise **ETUMANS MEDICAL SARL BP : 2842 Douala Tél : 233 47 26 96/ 677 70 67 56** ; a été retenu comme adjudicataire de L'AVIS DE CONSULTATION N° **002/AC/COMMUNE - MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI D'ESSEKOU DANS LE DISTRICT DE SANTE DE MELONG ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.**, pour un montant **Sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent soixante-quinze (79 99 975) francs CFA en TTC**, et pour un délai d'exécution de **Soixante (60) jours calendaires**.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

COMMUNE DE YAOUNDE II

DECISION MUNICIPALE N°00015/DM/CAY2/SG/SMP/2020 DU 11 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIF À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 DU 15 AVRIL 2020 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN GÉNÉRATEUR ELECTRIQUE À LA MAIRIE DE YAOUNDÉ II.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE II, MAITRE D'OUVRAGE,

Vu la Constitution ;

Vu la Loi n°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la Loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2020 ;

Vu la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant Code du travail ;

Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la Circulaire n°00008349/C/MINFI du 30 décembre 2019 portant Instructions Relatives à l'Exécution des Loix de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2020 ;

Vu l'Arrêté N°000289/A/MINDEVEL du 06/03/2020 Constatant l'élection du Maire et de ses adjoints à l'issue du scrutin municipal du 09/02/2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II, Département du Mfoundi, Région du Centre ;

Vu l'Arrêté N°204/A-MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communautés Urbaines, Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu l'Arrêté n°022/CAB/PM du 02 Février 2011 fixant les modalités de recrutements des consultants individuels ;

Vu l'Arrêté municipal N°004/AM/SG/CAY2/2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation en procédure d'urgence N°002/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 du 15 Avril 2020 pour la Fourniture et l'installation d'un Générateur Electrique à la Mairie de Yaoundé II ;

Vu le Procès-verbal de dépouillement N°33 de la Commission Interne de Passation des Marchés publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé II en date du 02 Juin 2020 ;

Vu le budget de l'exercice 2020 de la Commune d'arrondissement de Yaoundé II ;



Vu les nécessités de la Mairie de Yaoundé II.

DECIDE

Article 1 : L'Entreprise ETS. ROC CONSULTING, N° R.C.M : RC/YAO/2013/A/3849 ; N° Contr. : P038100564054G, B.P. : 00 Yaoundé, Tél. : 677 42 58 21 / 694 06 62 85 est déclarée attributaire de la Lettre-Commande N°002/DC/CAY2/CIPM/SMP/20 du 15 Avril 2020 pour la Fourniture et l'installation d'un Générateur Electrique à la Mairie de Yaoundé II selon les modalités ci-après :

- Montant TTC. : 24 994 800 (Vingt-quatre millions neuf cent quatre-vingt-quatorze mille huit cent)

Francs CFA;

- Délai d'exécution de 45 (Quarante-cinq) Jours.

YAOUNDE le 11 Juin 2020

Article 2 : Le Responsable de L'Entreprise ETS. ROC CONSULTING ou son Représentant est invité à se présenter à la Mairie de Yaoundé II sis au quartier Tsinga, Service des Marchés publics, porte 203, pour la souscription du marché relatif.

AYISSI ELOUNDOU YANNICK MARTIAL

Article 3 : La présente décision sera enregistrée et communiquée, partout où besoin sera./-

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° _____/VY/CIPM/2020 DU _____ PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu l'autorisation n°000580/I/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 04 mars 2020 du Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu la validation du projet de marché en date du 17 avril 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 237^{ème} session;

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} Le marché objet de la consultation restreinte relative aux travaux d'assainissement de la nouvelle route Bastos (rue 1760) dans la ville de Yaoundé est attribué à l'entreprise **RAZEL CAMEROUN**, pour un montant de **399 996 457 (trois cent quatre-vingt-dix-neuf millions neuf cent quatre-vingt-seize mille quatre cent cinquante-sept) francs CFA TTC**, et un délai d'exécution de 03 (trois) mois.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

VILLE DE YAOUNDE

DECISION N° 280/VY/CIPM/2020 DU 08 JUIN 2020 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE LA MAÎTRISE D'ŒUVRE DES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DE LA NOUVELLE ROUTE BASTOS (RUE 1750) DANS LA VILLE DE YAOUNDE

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA VILLE DE YAOUNDE

Vu la Constitution ;

Vu la loi n° 2019/24 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu le décret n° 87/1365 du 24 septembre 1987 portant création de la Communauté Urbaine de

Yaoundé ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application ;

Vu l'arrêté n°000333/A/MINDDEVEL du 12 mars 2020 constatant l'élection du Maire de la Ville et des Adjoints au Maire de la Ville à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Communauté Urbaine de Yaoundé, Département du Mfoundi, Région du Centre;

Vu l'autorisation n°000580/I/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 04 mars 2020 du Ministre Délégué à la présidence chargé des Marchés Publics ;

Vu la validation du projet de marché en date du 17 avril 2020 de la Commission Interne de Passation des Marchés en sa 237^{ème} session;

D E C I D E

ARTICLE 1^{er} la lettre commande objet de la consultation restreinte relative à la maîtrise d'œuvre des travaux d'assainissement de la nouvelle route Bastos (rue 1720) est attribuée au bureau d'études **ICE CAMEROUN**, pour un montant **28 159 751 (vingt-huit millions cent cinquante-neuf mille sept cent cinquante un) francs CFA TTC**, et un délai suivant les travaux.

ARTICLE 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 8 Juin 2020

Le MAIRE

MESSI ATANGANA Luc

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

DECISION N° 0506 - 20/ADC/DG/DG.M/DG.ME1PORTANT ANNULATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°01/CR/ADC/DG/DG.M/2020 DU 13 AVRIL 2020 POUR LA RÉHABILITATION DE LA STATION D'ÉPURATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE YAOUNDE-NSIMALEN.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu Le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des marchés Publics et ses textes subséquents dans ses dispositions non contraires au décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A.;

Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général ;

Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Le dossier de consultation des entreprises **N°01/CR/ADC/DG/DG.M/2020** du 13 avril 2020;

DECIDE :

ARTICLE 1^{er}—Le Dossier de Consultation des Entreprises N°01/CR/ADC/DG/DG.M/2020 du 13 avril 2020 pour la réhabilitation de la station d'épuration de l'Aéroport International de Yaounde-Nsimalen est déclaré annulé.

ARTICLE 2—La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera.

YAOUNDE le 9 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas



MISSION D'ETUDES POUR L'AMÉNAGEMENT DE L'OCÉAN

DECISION N°031/D/MEAO/DG/BHC/2020 RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL
N°001/AONO/MEAO/DG/CIPM/2020 DU 13 AVRIL 2020, POUR LA CARTOGRAPHIE D'OCCUPATION DES
SOLS DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OCÉAN (PHASE1).

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

DECIDE :

Article 1^{er} Le marché public objet de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-cité est pour compter de la date de signature de la présente décision déclaré infructueux.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

KRIBI le 8 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAMBA BONDIMA Hubert

COMMUNE DE MELONG

DECISION N°006/C/COMMUNE DE MELONG/SG/ST/2020 DU 09/06/2020 ELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TRENTE (30) BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MELONG

Vu la constitution ;

Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

Vu la loi N°2018/0190 du 02 mars 2018 portant loi des finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2018 ;

Vu le décret N77/91 du 23 mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelles sur les communes, syndicats des Communes et établissements communaux modifié et complété par le décret N°90/1464 du 09 novembre 1990 ;

Vu le décret n°62/17 du 26 Décembre 1962 portant création de la commune de Melong ;

Vu le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N°2012/074 du 08 mars 2018 ;

Vu le décret n° 2019/536 du 07 octobre 2019 portant nomination de Monsieur NDJANA Yves Bertrand Noël, aux fonctions de Préfet du Département du Moungo ;

Vu Le Décret N°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2004/274 du 24 septembre 2004 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu l'arrêté N°033/CAB/PM du 13 février 2007 mettant en vigueur les cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu L'arrêté N°204/A/MINMAP Du 03 Juillet 2018 portant création des commissions internes de passation des marchés auprès des communes et communautés urbains

Vu l'arrêté N° 000208/A/MINDDEVEL/05 MARS 2020 constatant l'élection du Maire et ses adjoints à l'Issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Melong;

Vu la circulaire N°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics

Vu la circulaire n°0005/LC/MINMAP du 03 juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et la publication du Décret M 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu la circulaire 800008349/C/MINFI de la 30/12/2019 portant instruction relative à l'exécution des lois de Finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2020 ;

Vu la décision N°00000157/ CAB /MINMAP/du 15 mars 2019 portant nominations des présidents des commissions internes de passations des marchés auprès des communes et communautés urbaines ;

Considérant L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TRENTE (30) BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.

DECIDE

Article 1 er : L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 007/AONO/COMMUNE-MELONG/CIPM/ST/2020 DU 30/04/2020, RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE TRENTE (30) BOUTIQUES AU MARCHE DE MELONG CENTRE DANS LA COMMUNE DE MELONG, ARRONDISSEMENT DE MELONG, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL., est déclaré **infructueux**

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.'

HILTON YAOUNDE

DECISION N° 018/D /HILTON/ CHC /CIPM/2020 DU 12 JUIN 2020 PORTANT DECLARATION D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 DU 30 AVRIL 2020 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX ELECTRIQUES DU HILTON YAOUNDE CHC PHASE 1.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DU HILTON YAOUNDÉ,

- Vu** la Constitution ;
- Vu** La Loi n° 2017/011 du 12 juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques;
- Vu** La Loi n° 2018/011 du 11 Juillet 2018 portant code de transparence et de bonne gouvernance dans la gestion des finances publiques au Cameroun ;
- Vu** La Loi des finances n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019;
- Vu** Le Décret n° 2018/4992/PM du 21 juin 2018 fixant les règles régissant dans le processus de maturation des projets d'investissement publics;
- Vu** Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;
- Vu** Le Dossier d'Appel d'Offres n°14/AONO/CHC/HILTON/2020 du 30/04/2020 relatif au remplacement des Tableaux Electriques du Hilton Yaoundé phase 1;
- Considérant** La Correspondance n°28_2/2020/CIPM-HC/Pdt/Sec du 09 Juin 2020 de la commission Interne de Passation des Marchés de la CHC sur la base du rapport d'analyse de la sous-Commission commise à cet effet et du procès-verbal d'adoption du rapport.

DECIDE :

Article 1^{er} : l'Appel d'Offres National ouvert n° 14/AONO/CHC/HILTON/CIPM/2020 du 30 avril 2020 relatif au remplacement des tableaux électriques du Hilton Yaoundé CHC phase 1 **est infructueux** pour non-conformité des offres et non satisfaction des critères essentiels et éliminatoires

Article 2 : les soumissionnaires sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine.

Article 3 : la présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

BESANÇON Julien

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHÉ N°18 /M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001 /DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)
TEXTES GENERAUX APPLICABLES

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

Vu La constitution

Vu La Loi N°92/007 du 14 Août 1992 portant Code du Travail ;

Vu La Loi cadre N°096/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

Vu La Loi N°2000/10 du 13 Juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie Civil ;

Vu La Loi N°001 du 16 Avril 2001 portant code minier, et mise en application par le décret N°2002/048/PM du 26 Mars 2002 ;

Vu La Loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le Décret N°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés

Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret N°20121076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics

Vu Le Décret N°2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;

Vu e décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°093/CAB/PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

Vu L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°0021CABIPM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des Marchés Publics

Vu La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics : La circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020:

Vu Décision N°000001591CABIMINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès des Communes

Vu La décision municipale N°071DMICPISG120 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Pauma.

Vu le **DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/DC/CPOUMA-CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRC/MINMAP/SG/DGM/IDMTR/EECA du 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.**

Vu le procès —verbal de l'évaluation de la mise en demeure du 01106/2020 de la commission de réception telle que prévu par le marché.

DÉCIDE :

Article 1^{er} Le MARCHÉ N°18 /M/COMMUNE DE POUAICIPM/SMI2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°0 01/DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRE N° 0047

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée

POUMA le 11 Juin 2020

Le MAIRE

NGO MBOUA EPOUSE NYODOG Dorothée

COMMUNE D'ENDOM

DECISION MUNICIPALE N°15/2020/DM/SG/C.END PORTANT RÉSILIATION DE LA LETTRE-COMMANDE N°007/LC/CIMP/2018 DU 29 JUIN 2018, PASSÉE APRÈS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°004/AONR/C-EN/CIPM/2018 DU 03MAI 2018, POUR L'ÉLABORATION DU PLAN SOMMAIRE D'URBANISME(PSU) DE LA VILLE D'ENDOM

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune d'Endom ;

Vu la Constitution de la République du Cameroun ;

Vu la loi N° 2018/13 du 28 décembre 2017, portant loi de finances du Cameroun, pour l'exercice 2018

VU la Loi N°2019/ 023 du 24 décembre 2019, portant Loi de Finances pour l'Exercice 2020

VU la loi n° 2019/024 du 24 décembre 2019 2004 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;

VU le décret n°93/322 du 25 novembre 1993 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°77/203 du 29 juin 1977 déterminant les Communes et leur ressort territorial

Vu le décret N° 2012/074 du 08 mars 2008, portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés, modifié par le décret N°2013/271 du 05 aout 2013

Vu le décret N°2018/366 du 20 juin 2018, portant Code des Marchés Publics

Vu le décret N° 2019 / 536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de M. EBELLE ERNEST SAMUEL CHRISTIAN aux fonctions de Préfet du département du Nyong et Mfoumou

VU L'Arrêté n°000216/A/MINDDEVEL/ du 05 Mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin Municipal du 09 février 2020 dans la Conmu d'Endom département du Nyong et Mfounou, région du Centre;

Vu la décision N° 17/CE/SG/CIPM/2019 du 11 Avril 2019, constatant la composition de la Commission de passation des

Marchés de la Commune d'Endom ;

Vu la circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012, relative à la passation et au contrôle des marchés publics ;

Considérant l'Appel d'Offres National Restreint N° 04/ AONRC-EN/ C1PM/20 I 8 DU 03 mai 2018, pour l'élaboration du Plan

Sommaire d'Urbanisme (PSU) de la ville d'Endom

Considérant la décision N°07/DM/2018/SG du 20 juin 2018. Portant attribution d'un marché :

Considérant la Lettre-Commande N°007/LC/CIPM/2018 du 29 juin 2018, passé après Avis d'Appel d'Offres National Restreint

N°004/AORNR/C-EN/C1PM/2018 du 03 Mai 2018, pour l'élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme (PSU) de la ville d'Endom ;

Considérant les Mises en Demeures servies le 02 Avril 2019 et du 08 mai 2019 et servies à l'entreprise ;

Considérant le rapport de la réunion de suivi évaluation des études tenue au MINH DU le 08 novembre 2019,

Considérant le constat d'abandon du marché de l'entreprise ;

Passée entre la Commune d'Endom et l'Entreprise A) (E7BOOS CONSULTING Sarl, BP : 12458 Yaoundé, tel : 675 78 82 46, représentée par monsieur ADEBABA YAKANA EMMANUEL, son directeur Général

DÉCIDE :

Article 1 : Le présent article technique de consultants à réaliser l'étude présente décision, résiliée la **lettre-commande N°007/LC/CIPM/2018 du 29 juin 2018, passé après Avis d'Appel d'Offres National Restreint N°004/AORNR/C-EN/C1PM/2018 du 03 mai 2018, pour l'élaboration du Plan Sommaire d'Urbanisme (PSU) de la ville d'Endom**

Article 2 : La présente Décision Municipale sera enregistrée publiée et communiquée partout où besoin sera.

ENDOM le 4 Juin 2020

Le MAIRE

BEKOLO ESSAMA René Auguste

COMMUNE DE POUMA

DECISION N°010/CP/SG/SM/C1PM/CP/2020 PORTANT RESILIATION AUX TORTS DU PRESTATAIRE POUR LE MARCHE N°18 /M/COMMUNE DE POUMA/CIPM/SM/2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001/DC/CPOUMA/CIPM/SG/2019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRC/MINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE POUMA, (AUTORITÉ CONTRACTANTE)

TEXTES GENERAUX APPLICABLES

Le présent marché est soumis aux textes généraux ci-après :

Vu La constitution

Vu La Loi N°92/007 du 14 Août 1992 portant Code du Travail ;

Vu La Loi cadre N°096/12 du 05 Août 1996 sur la gestion de l'environnement ;

Vu La Loi N°2000/10 du 13 Juillet 2000 fixant l'organisation et les modalités de l'exercice de la profession d'Ingénieur du Génie Civil ;

Vu La Loi N°001 du 16 Avril 2001 portant code minier, et mise en application par le décret N°2002/048/PM du 26 Mars 2002 ;

Vu La Loi N°2007/006 du 26 Décembre 2007 portant régime financier de l'Etat ;

Vu Loi N°2019/023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2020 ;

Vu Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code General des Collectivités Territoriales Décentralisées

Vu Le Décret N°2001/048 du 28 février 2001, portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) modifié et complété par le Décret N°20121076 du 08 mars 2012 ;

Vu Le Décret N°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics

Vu Le Décret N°2005/577 du 23 février 2005 fixant les modalités de réalisation des études d'impact environnemental ;

Vu le décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

Vu L'Arrêté N°093/CAB.PM du 05 Novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et de frais d'achat des Dossiers d'Appels d'Offres ;

Vu L'Arrêté N°033/CAB/PM du 13 Février 2007 mettant en vigueur les Cahiers des Clauses Administratives Générales (CCAG) applicables aux Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°003/CAB/PM du 18 Avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°0021CABIPM du 31 Janvier 2011 relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;

Vu La Circulaire N°003/CAB/PM du 31 Janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions

La Circulaire N°001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;

La circulaire N°00008349/C/MINFI du 30 Décembre 2019 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finance, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, et des autres entités publiques pour l'exercice 2020:

Décision N°000001591CABIMINMAP DU 15 MARS 2019 portant nomination des présidents de commissions internes de passation des Marchés auprès des Communes

La décision municipale N°071DMICPISG120 constatant la composition de la commission interne de passation des marchés de la Commune de Pauma.

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES N°001/DC/CPOUMA?CIPMISG12019 DU 18 !09!2019 SUIVANT AUTORISATION

DE GRÉ À GRÉ N°004700/L/PRCIMINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECAdu 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS L'ARRONDISSEMENT DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL.

Vu le procès —verbal de l'évaluation de la mise en demeure du 01106/2020 de la commission de réception telle que prévu par le marché.

DÉCIDE :

Article 1e, le MARCHE N°18/M/COMMUNE DE POUMAICIPM/SMI2019 PASSÉ APRÈS CONSULTATION N°001/DCICPOUMAICIPM/SG12019 DU 18/09/2019 SUIVANT AUTORISATION DE GRÉ À GRE N°004700/L/PRCIMINMAP/SG/DGMI/DMTR/EECA du 04 SEPTEMBRE 2019 POUR LES TRAVAUX DES CONSTRUCTIONS DES OUVRAGES D'ART « PROGRAMME 2019 » ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES EN DEUX (02) LOTS DANS LA COMMUNE DE POUMA, DEPARTEMENT DE LA SANAGA MARITIME, REGION DU LITTORAL passé avec LETS MBU B.P: 3565 YDE, Tél: 662765470, pour les travaux de construction de deux ponts LEP TO'O et NKANLA II LOT 2 dans la Commune de POUMA pour un Montant de 82 378 999 (Quatre-vingt-deux millions trois cent soixante-dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs) FCFA TTC et un délai d'exécution de quatre mois (04) mois calendaires est à compter de la date de signature de la présente décision résilié pour cause de défaillance de l'entreprise après plusieurs rappels à l'ordre et d'une évaluation de la mise en demeure infructueuse telle que prévu dans le CCAG article 44.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée

COMMUNE DE NKOLMETET

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/C-NKOLMETET/CIPM-NKMT/2020 DU 19 / 05 /2020.
POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE PROMOTION DES
JEUNES (CMPJ), DANS LA COMMUNE DE NKOLMETET, DEPARTEMENT DU NYONG ET SO'O, REGION
DU CENTRE.FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2020, MINJEC.ADDITIF
N°001**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Critères d'évaluation
	<p>Au lieu de ...</p> <ul style="list-style-type: none">● Non satisfaction d'au moins 70% soit 14/18 des critères de qualification (oui ou non). <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none">i) l'expérience du personnel d'encadrementii) la disponibilité du matériel et des équipements essentielsiii) le délai d'exécutioniv) attestation et rapport de visite de site illustré par des photosv) les références de l'entreprise
	<p>Lire plutot</p> <p>Non satisfaction d'au moins 70% des critères de qualification (oui ou non).</p> <p>Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :</p> <ul style="list-style-type: none">i) Les références de l'Entreprise ;ii) L'expérience du personnel d'encadrement ;iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;iv) La compréhension du projet.

2 Autres

Au lieu de ...

● Pièce N°3 : REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1- Le Chiffre d'affaires moyen des trois (3) dernières années (2017 ,2018 et 2019) : au moins égal à **Cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC, (oui/non)**
- 2- Exécution au cours des deux dernières années d'au moins deux (02) marchés de travaux similaires ayant chacun un montant supérieur ou égal à **cinquante millions (50 000 000) FCFA TTC**, joindre PV de réception des travaux **(oui ou non)**.
- 3- Références de l'entreprise **(oui ou non)**
- 4- Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur avec un rapport descriptif accompagné des photos **(oui/non)** (Modèle joint)
- 5- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels **(oui/non)** (joindre facture)
- 6- Planning des travaux expliqué **(oui/non)**
- 7- Méthodologie détaillée de mise en œuvre des matériaux **(oui/non)**
- 8- La présentation de l'Offre : intercalaires en couleur **(oui/non)**.
- 9- L'expérience du personnel d'encadrement **(oui/non)**.
- 10- Qualité et provenance des matériaux **(oui/non)**.

2 Autres

Lire plutot

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

i) Les références de l'Entreprise ;

- Justifier un chiffre d'affaire moyen supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) dans le domaine du bâtiment au cours des trois (03) dernières années (2017,2018 et 2019) ;
- Justifier la réalisation d'un projet de bâtiment d'au moins cinquante-cinq millions (55 000 000) de francs CFA TTC au cours des deux dernières années ;
- Justifier la réalisation d'un projet de bâtiment d'au moins quarante-cinq millions (45 000 000) de francs CFA TTC au cours des deux dernières années ;

ii) L'expérience du personnel d'encadrement ;

L'Entrepreneur devra présenter dans offre technique :

- **Un Conducteur des Travaux** devant conduire le projet et titulaire d'un diplôme d'Ingénieur des travaux de Génie-Civil, ayant au moins trois (03) années d'expérience (joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme et une attestation de présentation de l'original du diplôme).
- **Un chef de chantier devant** conduire les opérations sur le chantier, titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur de Génie-Civil, ayant trois (03) années d'expérience dans le domaine (*joindre un curriculum vitae signé et daté du titulaire du diplôme, une copie certifiée conforme du diplôme et une attestation de présentation de l'original du diplôme*).

iii) La disponibilité du matériel et des équipements essentiels ;

L'entrepreneur devra justifier de la disponibilité et de l'état du matériel (en propriété ou en location), requis à l'exécution des travaux (joindre copies certifiées conformes par les services émetteurs de transport, des cartes grises ou des factures du matériel).

LA SUITE DANS LE FICHER D'ORIGINE

NKOLMETET le 11 Juin 2020

Le MAIRE

ANABA MBARGA Joséphine Solange

COMMUNE DE KAÉLÉ

ADDITIF PORTANT PROROGATION DE LA DATE LIMITE DE RECEVABILITE DES OFFRES ET D'OUVERTURE DES PLIS RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N°05/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AG/2020 DU 22 MAI 2020. POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS A L'EP ANNEXE KAELE GROUPE 1 (ECOLE INCLUSIVE) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI, REGION DE L'EXTREME-NORD

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1 Remises des offres

Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **10 juin 2020 à 13 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION
N°05/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020 DU 22 MAI 2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS A L'EP
ANNEXE KAELE GROUPE I (ECOLE INCLUSIVE) DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE
MAYO-KANI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra être déposée à la Commune de Kaélé au Bureau de Suivi des Marchés et des Projets Communaux contre récépissé, au plus tard le **17 juin 2020 à 13 Heures** et devra porter la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION N°05/AC-DC/CMNE-KLE/CIPM/AI/2020 DU 22 MAI
2020 POUR L'ACQUISITION DES EQUIPEMENTS A L'EP ANNEXE KAELE GROUPE I (ECOLE INCLUSIVE)
DANS LA COMMUNE DE KAELE, DEPARTEMENT DE MAYO-KANI,
REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

2 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 10 juin 2020 à 14 Heures précises**
Lieu d'ouverture des plis : **Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé**

2 Ouverture des Plis

Lire plutot

Les plis seront ouverts en séance de dépouillement par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kaélé, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées ci-dessous :

Date et heure d'ouverture des plis : **Le 17 juin 2020 à 14 Heures précises**
Lieu d'ouverture des plis : **Salle de Dépouillement de la Commune de Kaélé**

MAROUA le 9 Juin 2020

Le MAIRE

NKRUMAH Jean

HILTON YAOUNDE

ADDITIF N° 03 /CHC/HILTON/DG/2020 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DE L'AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/CHC/HILTON/CIPM/2020DU_03/06/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE L'ELABORATION DU PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p>Au lieu de ...</p> <p>Chaque dossier rédigé en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telle, conforme aux prescriptions du point 5 ci-dessus, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC sis au secrétariat de la Direction Générale B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10 au plus tard le 18/06/2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/HILTON/CHC/CIPM/2020DU03/06/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE L'ELABORATION DU PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC</p> <p>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>
	<p>Lire plutot</p> <p>Chaque dossier rédigé en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies respectivement marquées comme telle, conforme aux prescriptions du point 5 ci-dessus, devra parvenir au service des Marchés Publics du Hilton Yaoundé CHC sis au secrétariat de la Direction Générale B.P. 11852, Tél. : 237 222 23 36 46, Fax : 237 222 22 32 10 au plus tard le 02/07/2020 à 15H30 précises et devra porter la mention :</p> <p>« AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° 01/AMI/HILTON/CHC/CIPM/2020DU 03/06/2020 POUR LA PRESELECTION DES CONSULTANTS/BUREAUX D'ETUDES CHARGES DE L'ELABORATION DU PLAN DE RENOVATION DU HILTON YAOUNDE CHC</p> <p>« A N'OUVRIER QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</p>

YAOUNDE le 12 Juin 2020

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

BESANÇON Julien

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : Mme Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- Annuel 49.000 FCFA TTC
- Semestriel 25.000 FCFA TTC
- Trimestriel 15.000 FCFA TTC
- Mensuel 10.000 FCFA TTC

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 www.arpmp.cm



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17
🌐 Internet : pridesoft.arpmp.cm
✉ Email : pridesoft@arpmp.cm